

La cité de Carcassonne

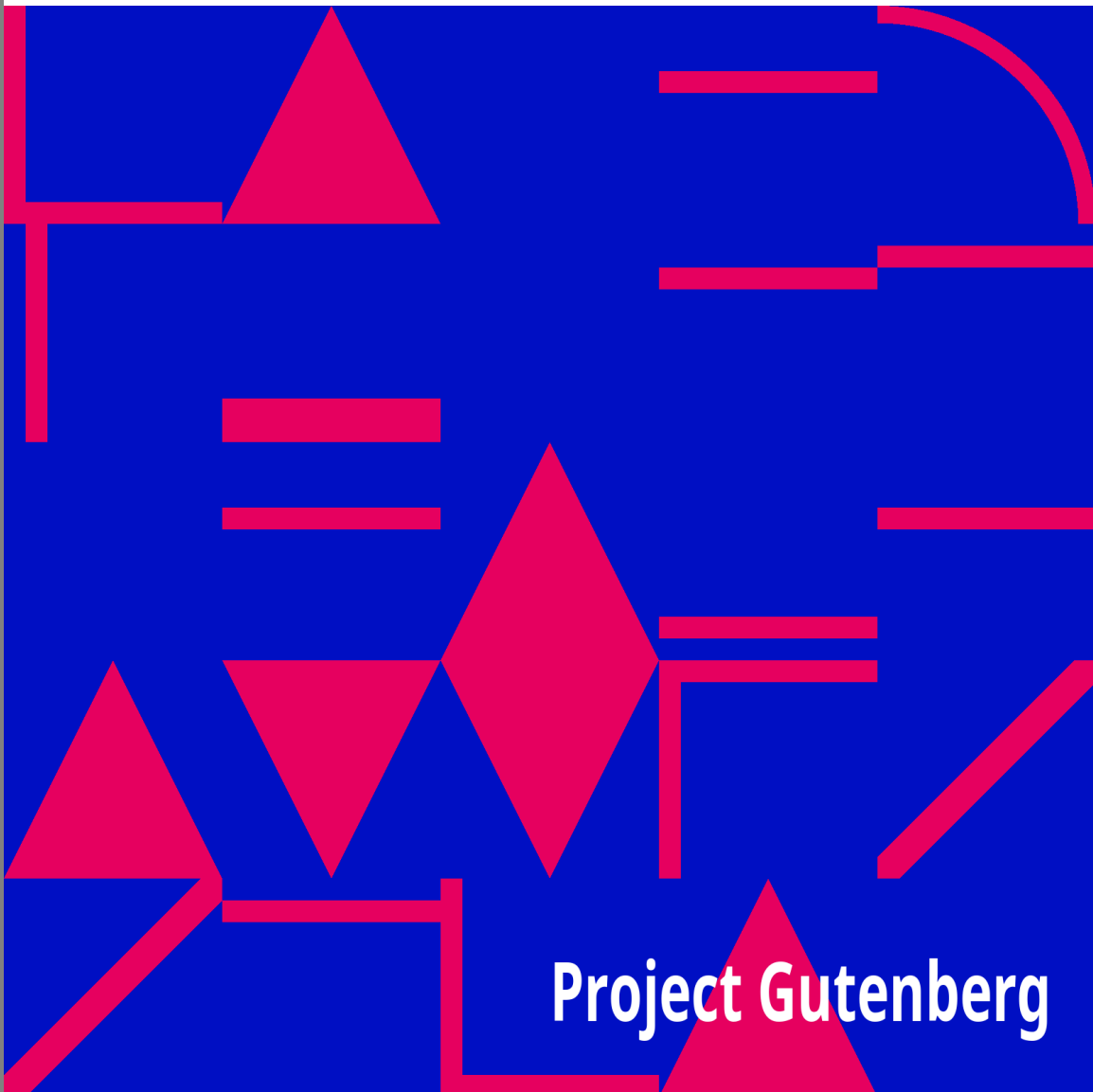
Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc

The background of the lower half of the page is a solid blue color. Overlaid on this is a complex, abstract pattern of various red geometric shapes. These shapes include triangles of different sizes and orientations, rectangles, diamonds, and curved lines. The shapes are scattered across the blue field, creating a dynamic and modern visual texture.

Project Gutenberg

La cité de Carcassonne

Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc



Project Gutenberg

The Project Gutenberg eBook of La cité de Carcassonne

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: La cité de Carcassonne

Author: Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc

Release date: July 30, 2006 [eBook #18940]

Language: French

Other information and formats: www.gutenberg.org/ebooks/18940

Credits: Produced by Chuck Greif, R. Cedron and the Online Distributed Proofreading Team at DP Europe (<http://dp.rastko.net>) (Produced from images of the Bibliothèque nationale de France (BnF/Gallica) at <http://gallica.bnf.fr>)

***** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK LA CITÉ DE
CARCASSONNE *****

LA CITÉ
DE
CARCASSONNE

PAR
VIOLET LE DUC
(AUDE)

BOURLOTON.—Imprimeries réunies, B, rue Mignon, 2.



PARIS

LIBRAIRIE DES IMPRIMERIES RÉUNIES ANCIENNE
MAISON MOREL 13, RUE BONAPARTE, 13

1888

**HISTORIQUE
DESCRIPTION DES DÉFENSES DE LA CITÉ.
ÉGLISE DE SAINT-NAZAIRE
INTÉRIEUR DE LA CITÉ.**

HISTORIQUE

Vers l'an 636 de Rome, le Sénat, sur l'avis de Lucius Crassus, ayant décidé qu'une colonie romaine serait établie à Narbonne, la lisière des Pyrénées fut bientôt munie de postes importants afin de conserver les passages en Espagne et de défendre le cours des rivières. Les peuples Volces Tectosages n'ayant pas opposé de résistance aux armées romaines, la République accorda aux habitants de Carcassonne, de Lodève, de Nîmes, de Pézenas et de Toulouse la faculté de se gouverner suivant leurs lois et sous leurs magistrats. L'an 70 avant J.-C., Carcassonne fut placée au nombre des cités nobles ou élues. On ne sait quelle fut la destinée de Carcassonne depuis cette époque jusqu'au IV^e siècle. Elle jouit, comme toutes les villes de la Gaule méridionale, d'une paix profonde; mais après les désastres de l'Empire, elle ne fut plus considérée que comme une citadelle (*castellum*). En 350 les Francs s'en emparèrent, mais peu après les Romains y rentrèrent.

En 407, les Goths pénétrèrent dans la Narbonnaise première, ravagèrent cette province, passèrent en Espagne, et, en 436, Théodoric, roi des Visigoths, s'empara de Carcassonne. Par le traité de paix qu'il conclut avec l'Empire en 439, il demeura possesseur de cette ville, de tout son territoire et de la Novempopulanie, située à l'ouest de Toulouse.

C'est pendant cette domination des Visigoths que fut bâtie l'enceinte intérieure de la cité sur les débris des fortifications romaines. En effet, la plupart des tours visigothes encore debout sont assises sur des substructions romaines qui semblent avoir été élevées hâtivement, probablement au moment des invasions franques. Les bases des tours visigothes sont carrées ou ont été grossièrement arrondies pour recevoir les défenses du v^e siècle.

Du côté méridional de l'enceinte on remarque des soubassements de tours élevées au moyen de blocs énormes, posés à joints vifs et qui appartiennent certainement à l'époque de la décadence de l'Empire.

Quoi qu'il en soit, il est encore facile aujourd'hui de suivre toute l'enceinte des Visigoths (voir le plan général, fig. 16)^[1]. Cette enceinte affectait une forme ovale avec une légère dépression sur la face occidentale, suivant la configuration du plateau sur lequel elle est bâtie. Les tours, espacées entre elles de 25 à 30 mètres environ, sont cylindriques à l'extérieur, terminées carrément du côté de la ville et réunies entre elles par de hautes courtines (fig. 1). Toute la construction visigothe est élevée par assises de petits moellons de 0^m,10 à 0^m,12 de hauteur environ, avec rangs de grandes briques alternées. De larges baies en plein cintre sont ouvertes dans la partie cylindrique de ces tours, du côté de la campagne, un peu au-dessus du terre-plein de la ville; elles étaient garnies de volets de bois à pivots horizontaux et tenaient lieu de meurtrières. Le couronnement de ces tours consistait en un crénelage couvert. Des chemins de ronde des courtines on communiquait aux tours par des portes dont les linteaux en arcs surbaissés étaient soulagés par un arc plein cintre en brique. Un escalier de bois mettait à l'intérieur l'étage inférieur en communication avec le crénelage supérieur qui était ouvert du côté de la ville par une arcade percée dans le pignon.

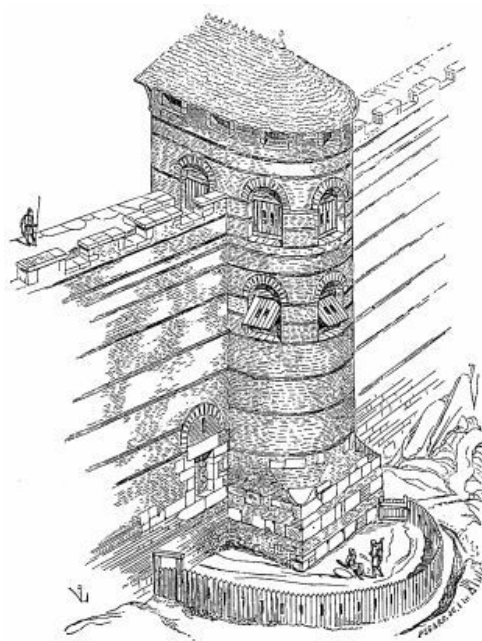


Fig. 1.
(agrandir)

Malgré les modifications apportées au système de défense de ces tours, pendant les XII^e et XIII^e siècles, on retrouve toutes les traces des constructions des Visigoths. Jusqu'au niveau du sol des chemins de ronde des courtines, ces tours sont entièrement pleines et présentent ainsi un massif puissant propre à résister à la sape et aux béliers.

Les Visigoths, entre tous les peuples barbares qui envahirent l'Occident, furent ceux qui s'approprièrent le plus promptement les restes des arts romains, au moins en ce qui regarde les constructions militaires et, en effet, ces défenses de Carcassonne ne diffèrent pas de celles appliquées à la fin de l'Empire en Italie et dans les Gaules. Ils comprirent l'importance de la situation de Carcassonne, et ils en firent le centre de leurs possessions dans la Narbonnaise.

Le plateau sur lequel est assise la cité de Carcassonne commande la vallée de l'Aude, qui coule au pied de ce plateau, et par conséquent la route naturelle de Narbonne à Toulouse. Il s'élève entre la montagne Noire et les versants des Pyrénées, précisément au sommet de l'angle que forme la rivière de l'Aude en quittant ces versants abrupts, pour se détourner vers l'est. Carcassonne se trouve ainsi à cheval sur la seule vallée qui conduise de la Méditerranée à l'Océan et à l'entrée des défilés qui pénètrent en Espagne par Limoux, Alet, Quillan, Mont-Louis, Livia, Puicerda ou Campredon. L'assiette était donc parfaitement choisie et elle avait été déjà prise par les Romains qui, avant les Visigoths, voulaient se ménager tous les passages de la Narbonnaise en Espagne.

Mais les Romains trouvaient par Narbonne une route plus courte et plus facile pour entrer en Espagne et ils n'avaient fait de Carcassonne qu'une citadelle, qu'un *castellum*, tandis que les Visigoths, s'établissant dans le pays après de longs efforts, durent préférer un lieu défendu déjà par la nature, situé au centre de leurs possessions de ce côté-ci des Pyrénées, à une ville comme Narbonne, assise en pays plat, difficile à défendre et à garder. Les événements prouvèrent qu'ils ne s'étaient point trompés; en effet, Carcassonne fut leur dernier refuge lorsqu'à leur tour ils furent en guerre avec les Francs et les Bourguignons.

En 508, Clovis mit le siège devant Carcassonne et fut obligé de lever son camp sans avoir pu s'emparer de la ville.

En 588, la cité ouvrit ses portes à Austrovalde, duc de Toulouse, pour le roi Gontran; mais peu après, l'armée française ayant été défaite par Claude, duc de Lusitanie, Carcassonne rentra au pouvoir de Reccarède, roi des Visigoths.

Ce fut en 713 que finit ce royaume; les Maures d'Espagne^[2] devinrent alors possesseurs de la Septimanie. On ne peut se livrer qu'à de vagues conjectures sur ce qu'il advint de Carcassonne pendant quatre siècles; entre la domination des Visigoths et le commencement du XII^e siècle, on ne trouve pas de traces appréciables de constructions dans la cité, non plus que sur ses remparts. Mais, à dater de la fin du XI^e siècle, des travaux importants furent entrepris sur plusieurs points. En 1096, le pape Urbain II vint à Carcassonne pour rétablir la paix entre Bernard Aton et les bourgeois qui s'étaient révoltés contre lui et il bénit l'église cathédrale (Saint-Nazaire), ainsi que les matériaux préparés pour l'achever. C'est à cette époque en effet que l'on peut faire remonter la construction de la nef de cette église.

Sous Bernard Aton, la bourgeoisie de Carcassonne s'était constituée en milice et il ne paraît pas que la concorde régnât entre ce seigneur et ses vassaux, car ceux-ci battus par les troupes d'Alphonse, comte de Toulouse, venu en aide à Bernard, furent obligés de se soumettre et de se cautionner. Les biens des principaux révoltés furent confisqués au profit du petit nombre des vassaux restés fidèles, et Bernard Aton donna en fief à ces derniers les *tours* et les maisons de Carcassonne, à la condition, dit Dom Vaissette: «de faire le guet et de garder la ville, les uns pendant quatre, les autres pendant huit mois de l'année et d'y résider avec leurs familles et leurs vassaux durant tout ce temps-là. Ces gentilshommes, qui se qualifiaient de châtelains de Carcassonne, promirent par serment au vicomte de garder fidèlement la ville. Bernard Aton leur accorda divers privilèges, et ils s'engagèrent à leur tour à lui faire hommage et à lui prêter serment de fidélité. C'est ce qui a donné l'origine, à ce qu'il paraît, aux mortes-payes de la cité de Carcassonne, qui sont des bourgeois, lesquels ont encore la garde et jouissent pour cela de diverses prérogatives.»

Ce fut probablement sous le vicomte Bernard Aton ou, au plus tard, sous Roger III, vers 1130, que le château fut élevé et les murailles des Visigoths réparées. Les tours du château, par leur construction et les quelques sculptures qui décorent les chapiteaux des colonnettes de marbre servant de meneaux aux fenêtres géminées, appartiennent certainement à la première moitié du XII^e siècle. En parcourant l'enceinte intérieure de la cité, ainsi que le château, on peut facilement reconnaître les parties des bâtisses qui datent de cette époque; leurs parements sont élevés en grès jaunâtre et par assises de 0^m,15 à 0^m,25 de hauteur, sur 0^m,20 à 0^m,30 de largeur, et grossièrement appareillés.

Le 1^{er} août 1209, le siège fut mis devant Carcassonne par l'armée des croisés, commandée par le célèbre Simon de Montfort.

Le vicomte Roger avait fait augmenter les défenses de la cité et celle des deux faubourgs de la Trivalle et de Graveillant, situés entre la ville et l'Aude, ainsi que vers la route de Narbonne.

Les défenseurs, après avoir perdu les faubourgs, manquant d'eau, furent obligés de capituler. Le siège entrepris par l'armée des croisés ne dura que du 1^{er} au 15 août, jour de la reddition de la place. On ne peut admettre que pendant ce court espace de temps les assiégeants aient pu exécuter les travaux de mine ou de sape qui ruinèrent une partie des murailles et tours des Visigoths; d'autant qu'il existe des reprises faites pendant le XII^e siècle pour consolider et surélever les tours visigothes qui avaient été fort compromises par la sape et la mine.

Il faut donc admettre que les travaux de siège et les brèches dont on signale la trace, notamment sur le côté nord, sont dus aux Maures d'Espagne, lorsqu'ils conquièrent ce dernier boulevard des rois visigoths. Bernard Aton ne peut être, non plus, l'auteur de ces travaux de mine, car le traité qui lui rendit la cité occupée par ses sujets révoltés n'indique pas qu'il ait eu à faire un long siège et que les défenseurs fussent réduits aux dernières extrémités.

Le vicomte Raymond Roger, au mépris des traités et de la capitulation qui rendait la cité de Carcassonne aux croisés, était mort en prison dans une des

tours en novembre 1209. Depuis lors, Raymond de Trincavel, son fils, avait été dépouillé, en 1226, par Louis VIII de tous ses biens reconquis sur les croisés. Carcassonne alors fit partie du domaine royal, et un sénéchal y commandait pour le roi de France.

En 1240, ce jeune vicomte Raymond de Trincavel, dernier des vicomtes de Béziers, et qui avait été remis en 1209 aux mains du comte de Foix (il était alors âgé de deux ans), se présente tout à coup dans les diocèses de Narbonne et de Carcassonne avec un corps de troupes de Catalogne et d'Aragon. Il s'empare, sans se heurter à une sérieuse résistance, des châteaux de Montréal, des villes de Montolieu, de Saissac, de Limoux, d'Azillan, de Laurens et se présente devant Carcassonne.

Il existe deux récits du siège de Carcassonne entrepris par le jeune vicomte Raymond en 1240, écrits par des témoins oculaires: celui de Guillaume de Puy-Laurens, inquisiteur pour la Foi dans le pays de Toulouse et celui du sénéchal Guillaume des Ormes, qui tenait la ville pour le roi de France. Ce dernier récit est un rapport, sous forme de journal, adressé à la reine Blanche, mère de Louis IX.

Cette pièce importante nous explique toutes les dispositions de l'attaque et de la défense^[3]. À l'époque de ce siège, les remparts de Carcassonne n'avaient ni l'étendue ni la force qui leur furent données depuis par Louis IX et Philippe le Hardi. Les restes encore très-apparents de l'enceinte des Visigoths, réparée au XII^e siècle, et les fouilles entreprises en ces derniers temps, permettent de tracer exactement les défenses existant au moment où le vicomte Raymond de Trincavel prétendit les forcer.

Nous donnons ci-après, figure 2, le plan de ces défenses, avec les faubourgs y attachés, les barbicanes et le cours de l'Aude.

L'armée de Trincavel investit la place le 17 septembre 1240, et s'empare du faubourg de Graveillant, qui est aussitôt repris par les assiégés. Ce faubourg, dit le *Rapport*, est *ante portam Tolosæ*. Or la porte de Toulouse n'est autre que la porte dite de l'*Aude* aujourd'hui, laquelle est une construction romane percée dans un mur visigoth, et le faubourg de

Graveillant ne peut être, par conséquent, que le faubourg dit de la *Barbacane*. La suite du récit fait voir que cette première donnée est exacte.

Les assiégeants venaient de Limoux, c'est-à-dire du midi, ils n'avaient pas besoin de passer l'Aude devant Carcassonne pour investir la place. Un pont de pierre existait sur l'Aude. Ce pont est encore entier aujourd'hui: c'est le *vieux pont* dont la construction date, en partie, du XII^e siècle. Il ne fut que réparé et muni d'une tête de pont, sous saint Louis et sous Philippe le Hardi. Il est indiqué en P sur notre figure 2.

Raymond de Trincavel n'ignorait pas que les assiégés attendaient des secours qui ne pouvaient se jeter dans la cité qu'en traversant l'Aude, puisqu'ils devaient se présenter par le nord-ouest. Aussi le vicomte s'empara du pont, et, poursuivant son attaque le long de la rive droite du fleuve vers l'amont, il essaya de couper toute communication de l'assiégé avec la rive gauche.

Ne pouvant tout d'abord se maintenir dans le faubourg de Graveillant, en G (voir la fig. 2), il s'empare d'un moulin fortifié, M, sur un bras de l'Aude, fait filer ses troupes de ce côté, les loge dans les parties basses du faubourg, et dispose son attaque de la manière suivante: une partie des assaillants, commandés par Ollivier de Thermes, Bernard Hugon de Serre-Longue et Giraut d'Aniort, campent entre le saillant nord-ouest de la ville et la rivière, creusent des fossés de contrevallation et s'entourent de retranchements palissadés.

L'autre corps, commandé par Pierre de Fenouillet, Renaud de Puy et Guillaume Fort, est logé devant la barbacane qui existait en B et celle de la porte dite *Narbonnaise*, en N.

En 1240, outre ces deux barbacades, il en existait une en D^[4] qui permettait de descendre du château dans le faubourg^[5] et une en H faisant face au midi. La grande barbacane D servait encore à protéger la porte de Toulouse T (aujourd'hui porte de l'Aude).

Il faut observer que les seuls points où le sol extérieur soit à peu près au niveau des lices (car Guillaume des Ormes signale l'existence des lices L et

par conséquent d'une enceinte extérieure), sont les points O et R. Quant au sol de la barbacane D du château, il était naturellement au niveau du faubourg et par conséquent fort au-dessous de l'assiette de la cité. Tout le front occidental de la cité est bâti sur un escarpement très-élevé et très-abrupt.

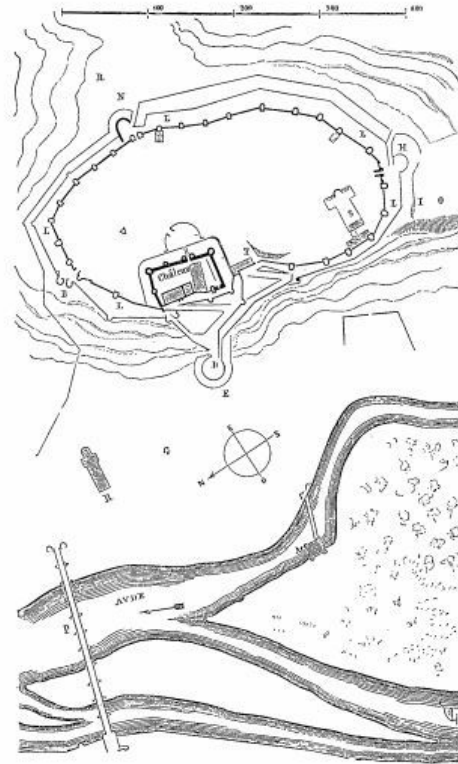


Fig. 2.
(agrandir)

En reprenant tout d'abord le faubourg aux assiégeants, les défenseurs de la ville s'étaient empressés de transporter dans leur enceinte une quantité considérable de bois qui leur fut d'un grand secours; mais ils avaient dû renoncer à se maintenir dans ce faubourg.

Le vicomte fit donc attaquer en même temps la barbacane D du château pour ôter aux assiégés toute chance de reprendre l'offensive, la barbacane B (c'était d'ailleurs un saillant), la barbacane N de la porte Narbonnaise et le

saillant I, au niveau du plateau qui s'étendait à 100 mètres de ce côté vers le sud-ouest.

Les assiégeants, campés entre la place et le fleuve, étaient dans une assez mauvaise position; aussi se retranchent-ils avec soin et couvrent-ils leurs fronts d'un si grand nombre d'arbalétriers que personne ne pouvait sortir de la ville sans être blessé.

Bientôt ils dressèrent un mangonneau devant la barbacane D.

Les assiégés, de leur côté, dans l'enceinte de cette barbacane, élèvent une pierrière turque qui bat le mangonneau. Pour être autant défilé que possible, le mangonneau devait être établi en E.

Peu après les assiégeants commencent à miner sous la barbacane de la porte Narbonnaise en N, en faisant partir leurs galeries de mine des maisons du faubourg qui, de ce côté, touchaient presque aux défenses.

Les mines sont étançonnées et étayées avec du bois auquel on met le feu, ce qui fait tomber une partie des défenses de la barbacane.

Mais les assiégés ont contre-miné pour arrêter les progrès des mineurs ennemis et ont réparé la moitié de la barbacane restée debout. C'est par les travaux de mine que, sur les deux points principaux de l'attaque, les gens du vicomte tentent de s'emparer de la place; ces mines sont poussées avec une grande activité; elles ne sont pas plutôt éventées que d'autres galeries sont commencées.

Les assiégeants ne se bornent pas à ces deux attaques. Pendant qu'ils battent la barbacane D du château, qu'ils ruinent la barbacane N de la porte Narbonnaise, ils cherchent à entamer une portion des lices et ils engagent une attaque très-sérieuse sur le saillant en I entre l'évêché et l'église cathédrale de Saint-Nazaire, marquée S sur notre plan.

Comme nous l'avons dit, le plateau, sur ce point, s'étendait presque de niveau avec l'intérieur de la cité de I en O, et c'est pourquoi saint Louis et Philippe le Hardi firent, sur ce plateau, en dehors de l'ancienne enceinte visigothe, un ouvrage considérable, destiné à dominer l'escarpement.

L'attaque des troupes de Trincavel est de ce côté (point faible alors) très-vivement poussée; les mines atteignent les fondations de l'enceinte des Visigoths, le feu est mis aux étauçons et dix brasses de courtines s'écroulent. Mais les assiégés se sont remparés en retraite de la brèche avec de bonnes palissades et des bretèches^[6]; si bien que les troupes ennemies n'osent risquer l'assaut. Ce n'est pas tout, des galeries de mine sont aussi ouvertes devant la porte de Rodez, en B; les assiégés contre-minent et repoussent les travailleurs des assiégeants.

Cependant, des brèches étaient ouvertes sur divers points et le vicomte Raymond craignant de voir, d'un moment à l'autre, déboucher les troupes de secours envoyées du nord, se décide à tenter un assaut général. Ses gens sont repoussés avec des pertes sensibles, et, quatre jours après, sur la nouvelle de la venue de l'armée royale, il lève le siège, non sans avoir mis le feu aux églises du faubourg, et entre autres à celle des Minimes en R.

L'armée de Trincavel était restée vingt-quatre jours devant la ville.

Louis IX, attachant une grande importance à la place de Carcassonne qui couvrait cette partie du domaine royal devant l'Aragon, et prétendant ne plus avoir à redouter les conséquences d'un siège qui l'aurait mise entre les mains d'un ennemi sans cesse en éveil, voulut en faire une forteresse inexpugnable.

Il faut ajouter au récit du sénéchal Guillaume des Ormes un fait rapporté par Guillaume de Puy-Laurens. Dans la nuit du 8 au 9 septembre, les habitants du faubourg de Carcassonne (de la Trivalle; voir le plan, figure 2), malgré leur protestation de fidélité à la noblesse tenant pour le roi, avaient ouvert leurs portes aux soldats de Trincavel qui, dès lors, dirigea de ce faubourg son attaque de gauche contre la porte Narbonnaise. Saint Louis, sitôt après le siège levé, n'eut pas à détruire le bourg déjà brûlé par le vicomte Raymond, mais voulant d'une part punir les habitants de leur manque de foi, et de l'autre ne plus avoir à redouter un voisinage aussi compromettant pour la cité, il défendit aux gens du faubourg de Graveillant de rebâtir leurs maisons et fit évacuer le faubourg de la Trivalle. Ces malheureux durent s'exiler.

Louis IX commença immédiatement de grands ouvrages de défense autour de la cité; il fit raser les restes des faubourgs, débarrassa le terrain entre la cité et le pont et fit élever toute l'enceinte extérieure que nous voyons aujourd'hui, afin de se couvrir de tous côtés et de prendre le temps d'améliorer les défenses intérieures.

Ayant pu constater la faiblesse des deux parties de l'enceinte sur lesquelles le vicomte Raymond avait, avec raison, porté ses deux principales attaques, c'est-à-dire l'extrémité sud et la porte Narbonnaise, il étendit l'enceinte extérieure bien au delà de l'ancien saillant sud sur le plateau qui domine de ce côté un ravin aboutissant à l'Aude et vers la porte Narbonnaise, à 30 mètres environ en dehors, enclavant ainsi dans les nouvelles défenses les deux points principaux de l'attaque de Trincavel (fig. 16).

Résolu à faire de la cité de Carcassonne le boulevard de cette partie du domaine royal contre les entreprises des seigneurs hérétiques des provinces méridionales, saint Louis ne voulut pas permettre aux habitants des anciens faubourgs de rebâtir leurs habitations dans le voisinage de la cité. Sur les instances de l'évêque Radulphe^[7] après sept années d'exil, il consentit seulement à laisser ces malheureux proscrits s'établir de l'autre côté de l'Aude. Voici les lettres patentes de saint Louis, expédiées à ce sujet^[8]:

«Louis, par la grâce de Dieu, roy de France, à notre amé et féal Jean de Cravis, seneschal de Carcassonne, salut et dilection. Nous vous mandons que vous recevez en seureté les hommes de Carcassonne qui s'en estoient fuys, à cause qu'ils n'avoient payé à nous les sommes qu'ils devoient, les termes des paiements escheus. Pour les demeures et habitations qu'ils demandent, vous en prendrez advis et conseil de nostre amé et féal l'evesque de Carcassonne et de Raymond de Capendu et autres bons hommes, pour leur bailler place pour habiter, proveu qu'aucun damage n'en puisse avenir à nostre chasteau et ville de Carcassonne. Voulons que leur rendez les biens et héritaiges et possessions, dont ils jouïssioient avant la guerre, et les laissez jouïr de leurs uz et coustumes, affin que nous ou nos successeurs ne les puissions changer. Entendons toutefois que lesdits hommes de Carcassonne doivent refaire et bastir à leurs despens les églises de Nostre-Dame et des Frères-Mineurs, qu'ils avoient démolies; et au

contraire n'entendons que vous recevez en façon quelconque aucun de ceux qui introduisirent le vicomte (de Trincavel) au bourg de Carcassonne, estant traistres, ains rappellerez les autres non coupables. Et direz de nostre part à nostre amé et féal l'évesque de Carcassonne, que des amendes qu'il prétend sur les fugitifs, il s'en désiste, et de ce luy en sçaurons gré. Donné à Helvenas, le lundy après la chaise de saint Pierre.»

Bien que nous n'ayons pas le texte original de cette pièce, mais seulement la transcription altérée évidemment par Besse, ce document n'en est pas moins très-important en ce qu'il nous donne la date de la fondation de la ville actuelle de Carcassonne. En effet, en exécution de ces lettres patentes, l'emplacement pour bâtir le nouveau bourg fut tracé au delà de l'Aude, et comme cet emplacement dépendait de l'évêché, le roi indemnisa l'évêque en lui donnant la moitié de la ville de Villalier. L'acte de cet échange fut passé à Aigues-Mortes avec le sénéchal en août 1248.

Ce bourg est aujourd'hui la ville de Carcassonne, élevée d'un seul jet sur un plan régulier, avec des rues alignées, coupées à angle droit, une place au centre et deux églises.

La prudence de Louis IX ne se borna pas à dégager les abords de la cité et à élever une enceinte extérieure nouvelle, il fit bâtir la grosse défense circulaire appelée la Barbacane, à la place de celle qui commandait le faubourg de Graveillant, lequel, rebâti plus tard, prit son nom de cet ouvrage.

Il mit cette barbacane en communication avec le château, par des rampes fortifiées, très-habilement conçues au point de vue de la défense de la place (fig. 16).

À la manière dont sont traitées les maçonneries de l'enceinte extérieure, il y a lieu de croire que les travaux furent poussés activement, afin de mettre, au plus tôt, la cité à l'abri d'un coup de main et pour donner le temps de réparer et d'agrandir l'enceinte intérieure.

Philippe le Hardi, lors de la guerre avec le roi d'Aragon, continua ces ouvrages avec activité. Ils étaient terminés au moment de sa mort (1285).

Carcassonne était la place centrale des opérations entreprises contre l'armée aragonaise et un refuge assuré en cas d'échec.

À la place de l'ancienne porte appelée Pressam ou Narbonnaise ou des Salins, Philippe le Hardi fit construire une admirable défense, comprenant la porte Narbonnaise actuelle, la tour du Trésau et les belles courtines voisines. Du côté de l'ouest-sud-ouest, sur l'un des points vivement attaqués par l'armée de Trincavel, profitant du saillant que saint Louis avait fait faire, il rebâtit toute la défense intérieure, c'est-à-dire les tours n^{os} 39, 11, 40, 41, 42, 43 (porte de Razez, de Saint-Nazaire ou des Lices), ainsi que les hautes courtines intermédiaires (fig. 16), de manière à mieux commander la vallée de l'Aude et l'extrémité du plateau. Un fait curieux donne la date certaine de cette partie de l'enceinte qui enveloppait l'évêché. En août 1280, à Paris, le roi Philippe permit à Isar, alors évêque de Carcassonne, de pratiquer quatre fenêtres grillées dans la courtine adossée à l'évêché, après avoir pris l'avis du sénéchal, et sous la condition expresse que ces fenêtres seraient murées en temps de guerre, sauf à pouvoir les rouvrir, la guerre terminée. Le roi s'obligeait à faire, à ses dépens, les égouts pour l'écoulement des eaux de l'évêché, à travers la muraille, et à l'évêque était réservée la jouissance des étages de la tour dite de l'Évêque (tour carrée n^o11, à cheval sur les deux enceintes), jusqu'au crénelage, sans préjudice des autres droits du prélat, sur le reste des murailles de la ville. Or, ces quatre fenêtres n'ont point été ouvertes après coup, elles ont été bâties en élevant la courtine, et elles existent encore entre les tours n^{os} 39, 11 et 40; donc ces courtines et tours datent de 1280. Du côté du midi et du sud-est, Philippe le Hardi fit couronner, exhausser et même reconstruire sur quelques points les tours des Visigoths, ainsi que les anciennes courtines. Du côté du nord, on répara également les parties dégradées des murs anciens et on éleva une large barbacane devant l'entrée du château dans l'intérieur de la ville.

L'enceinte extérieure, que je regarde comme antérieure de quelques années aux réparations entreprises par Philippe le Hardi, pour améliorer l'enceinte intérieure—et je vais en donner des preuves certaines tout à l'heure—est bâtie en matériaux (grès) irréguliers et disposés sans choix, mais présentant des parements unis, tandis que toutes les constructions de la fin du XIII^e siècle sont parementées en pierres ciselées sur les arêtes, et

forment des bossages rustiques qui donnent à ces constructions un aspect robuste et d'un grand effet. Tous les profils des tours de l'enceinte intérieure, réparée par Philippe le Hardi, sont identiques; les culs-de-lampe des arcs des voûtes et les quelques rares sculptures, telles, par exemple, que la statue de la Vierge et la niche placées au-dessus de la porte Narbonnaise, appartiennent incontestablement à la fin du XIII^e siècle.

Dans ces constructions, les matériaux sont de même nature, provenant des mêmes carrières et le mode d'appareil uniforme; partout on rencontre ces bossages, aussi bien dans les parties complètement neuves, comme celles de l'ouest, du sud-ouest et de l'est, que dans les portions complétées ou restaurées, sur les constructions visigothes et du XII^e siècle. Les moulures sont finement taillées et déjà maigres, tandis que l'enceinte extérieure présente dans ses meurtrières, ses portes et ses corbeaux, des profils très-simples et larges. Les clefs des voûtes de la tour n°18 (tour de la Vade ou du Papegay) sont ornées de figures sculptées présentant tous les caractères de l'imagerie du temps de saint Louis. De plus, entre la tour n°7 et l'échauguette de l'ouest, le parapet de la courtine a été exhaussé, en laissant toutefois subsister les merlons primitifs ainsi englobés dans la maçonnerie surélevée, afin de donner à cette courtine, jugée trop basse, un commandement plus considérable.

Or, cette surélévation est construite en pierres avec bossages, les créneaux sont plus espacés, l'appareil beaucoup plus soigné que dans la partie inférieure et parfaitement semblable, en tout, à l'appareil des constructions de 1280.

La différence entre les deux constructions peut être constatée par l'observateur le moins exercé: donc, la partie inférieure étant semblable, comme procédés de structure, à tout le reste de l'enceinte extérieure, et la surélévation conforme, comme appareil, à toutes les constructions dues à Philippe le Hardi, l'enceinte extérieure a été évidemment élevée avant les restaurations et les adjonctions entreprises par le fils de Louis IX.

Du côté du sud-ouest, la muraille des Visigoths venait longer la façade ouest de l'église cathédrale de Saint-Nazaire (fig. 16). Cette façade, élevée, comme nous l'avons dit, à la fin du XI^e siècle ou au commencement du XII^e

n'est qu'un mur fort épais sans ouverture dans la partie inférieure. Elle dominait l'enceinte visigothe et augmentait sa force sur ce point attaquable. Son couronnement consistait en un crénelage dont nous avons retrouvé les traces et que nous avons pu rétablir dans son intégrité.

Les fortifications de Philippe le Hardi laissèrent entre elles et cette façade (fig. 16) un large espace et la défense supérieure de la façade de Saint-Nazaire demeura sans objet puisqu'elle ne commandait plus les dehors.

Depuis lors il ne fut entrepris aucun travail de défense dans la cité de Carcassonne et, pendant tout le cours du moyen âge, cette forteresse fut considérée comme imprenable. Le fait est qu'elle ne fut point attaquée et n'ouvrit ses portes au prince Noir, Edouard, en 1355, que quand tout le pays du Languedoc se fut soumis à ce conquérant.

DESCRIPTION DES DÉFENSES DE LA CITÉ.

J'ai voulu donner un résumé très-succinct de l'histoire des constructions qui composent l'enceinte de la cité de Carcassonne, afin d'expliquer aux voyageurs curieux les irrégularités et les différences d'aspect que présentent ces défenses dont une partie date de la domination romaine et visigothe et qui ont été successivement modifiées et restaurées, pendant les XII^e et XIII^e siècles, par les vicomtes et par le roi de France.

Quand on se présente devant la cité de Carcassonne, on est tout d'abord frappé de l'aspect grandiose et sévère de ces tours brunes si diverses de dimensions, de forme, et qui suivent, ainsi que les hautes courtines qui les réunissent, les mouvements du terrain pour obtenir un commandement sur la campagne et profiter autant que possible des avantages naturels offerts par les escarpements du plateau, au bord duquel on les a élevées. Du côté oriental est ouverte l'entrée principale, la seule accessible aux charrois, c'est la porte Narbonnaise défendue par un fossé et une barbacane garnie de meurtrières et d'un crénelage avec chemin de ronde. L'entrée est biaisée, de façon à masquer la porte de l'ouvrage principal. Un châtelet, qui peut être isolé de la barbacane, la précède, à cheval sur le pont qui était composé de deux tabliers mobiles en bois, dont les tourillons sont encore à leur place. Cette barbacane et le châtelet sont ouverts à la gorge afin d'être battus par les défenses supérieures de la porte Narbonnaise, si ces premiers ouvrages tombaient au pouvoir de l'ennemi.

Du côté extérieur, les deux grosses tours entre lesquelles est ouverte la porte, sont renforcées par des *becs*, sortes d'éperons destinés à éloigner l'assaillant du point tangent le plus attaquant, de le forcer de se démasquer, à faire dévier le bélier (bosson en langue d'Oïl), ou à présenter une plus forte épaisseur de maçonnerie à la mine.

L'entrée était d'abord fermée par une chaîne dont les attaches sont encore à leur place et qui était destinée à empêcher des chevaux lancés d'entrer dans la ville. Un mâchicoulis protège la première herse et la première porte en bois avec barres; dans la voûte est percé un second mâchicoulis, puis on trouve un troisième mâchicoulis devant la seconde herse. Il n'était donc pas facile de franchir tous ces obstacles. Mais cette entrée était défendue d'une manière plus efficace encore en temps de guerre.

Au-dessus de l'arc de la porte, des deux côtés de la niche occupée par la statue de la Vierge, se voient, sur les flancs de chacune des deux tours, trois entailles proprement faites; les deux voisines de l'angle sont coupées carrément et d'une profondeur de 0^m,20, la troisième est coupée en biseau comme pour recevoir le pied d'un lien de bois ou d'un chevron incliné. Au-dessus de la niche de la Vierge on remarque trois autres trous carrés profonds, destinés à recevoir des pièces de bois formant une forte saillie. Ces trous recevaient, en effet, les pièces de bois d'un auvent formant une saillie prononcée au-dessus de la porte, protégeant la niche et les gens de garde à l'entrée de la ville.

Cet auvent subsistait en temps de paix; en temps de guerre il servait de mâchicoulis. À 1^m,30 au-dessus du faîtage de cet auvent on voit encore, sur les flancs des deux tours, de chaque côté, quatre entailles ou trous carrés au même niveau, les trois premiers au-dessus de ceux servant de points d'appui aux chevrons de l'auvent et le quatrième à 0^m,60 en avant. Là était établi le plancher du deuxième mâchicoulis. Une cinquième entaille, faite entre les deux dernières et un peu au-dessus, servait de garde pour recevoir le madrier mobile destiné à protéger les assiégés contre les projectiles lancés du dehors de bas en haut et maintenait, par un système de décharges, tout cet étage supérieur en l'empêchant de basculer. On ne pouvait communiquer des tours à ces mâchicoulis extérieurs que par une ouverture pratiquée au deuxième étage et par des échelles, de façon à isoler ces mâchicoulis dans le cas où les assaillants s'en seraient emparés. Ces ouvrages de bois étaient protégés par des mantelets percés de meurtrières. L'assaillant, pour pouvoir s'approcher de la première herse, devait donc affronter une pluie de traits et les projectiles jetés de trois mâchicoulis, deux posés en temps de guerre et un dernier tenant à la construction elle-même. Ce n'est pas tout: le sommet

des tours était garni de hourds en charpente que l'on posait également en temps de guerre^[9]. Les trous destinés au passage des solives en bascule qui supportaient ces hourds sont tous intacts et disposés de telle sorte que, du dedans, on pouvait, en très-peu de temps, établir ces ouvrages de bois dont la couverture se reliait à celle des combles à demeure. En effet, on conçoit facilement qu'avec le système de créneaux et de meurtrières pratiqués dans les couronnements de pierre, il était impossible d'empêcher des assaillants nombreux et hardis, protégés par des pavois et même par des *chats* (sortes de chariots recouverts de madriers et de peaux) de saper le pied des tours, puisque des meurtrières, malgré la forte inclinaison de leur coupe, il est impossible de voir le pied des tours ou courtines, et que, par les créneaux, à moins de sortir la moitié du corps en dehors de leur ventrière, on ne pouvait non plus viser un objet placé au pied de l'escarpe. Il fallait donc établir une défense continue, couverte et permettant à un grand nombre de défenseurs de battre le pied de la muraille ou des tours par le jet de pierres ou de projectiles de toute nature.

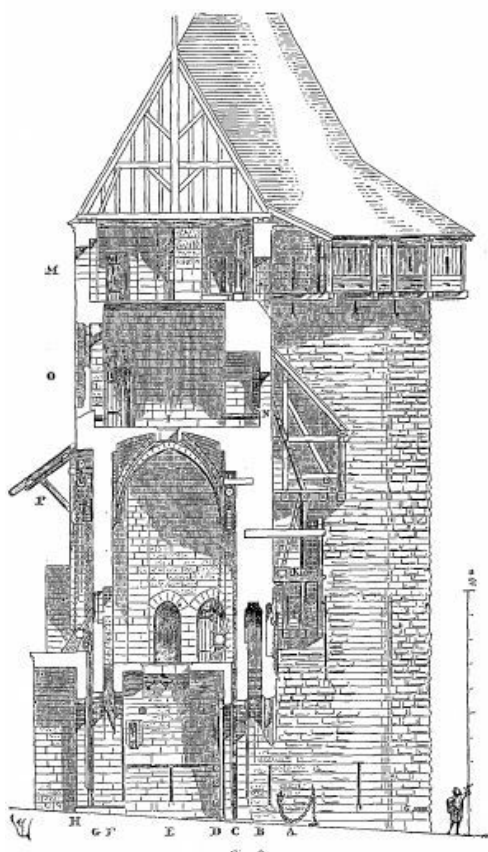


Fig. 3.
(agrandir)

La coupe ci-contre (fig. 3), faite sur l'axe de la porte Narbonnaise, explique les dispositions que nous venons d'indiquer.

Non-seulement les hourds remplissaient cet objet, mais ils laissaient aux défenseurs toute la liberté de leurs mouvements, les chemins de rondes au dedans des crénelages étant réservés à l'approvisionnement des projectiles et à la circulation.

D'ailleurs si ces hourds étaient percés, outre le machicoulis continu, de meurtrières, les meurtrières pratiquées dans les merlons de pierre restaient démasquées dans leur partie inférieure et permettaient aux arbalétriers postés au dedans du parapet sur ce chemin de ronde de lancer des traits sur les assaillants. La défense était donc aussi active que possible et le manque de projectiles devait seul laisser quelque répit à l'attaque.

On ne doit donc pas s'étonner si, pendant des sièges mémorables, après une défense prolongée, les assiégés en étaient réduits à découvrir leurs maisons, à démolir les murs de clôture des jardins, à dépaver les rues, pour garnir ces hourds de projectiles et forcer les assaillants à s'éloigner du pied des tours et murailles.

D'un autre côté, les assiégeants cherchaient à mettre le feu à ces hourds de bois qui rendaient le travail des sapeurs impossible ou à les briser à l'aide des pierres lancées par les mangonneaux ou les trébuchets. Et cela ne devait pas être très-difficile, surtout lorsque les murailles n'étaient pas fort élevées. Aussi, dès la fin du XIII^e siècle, on se mit à garnir les murailles et tours de machicoulis de pierre portés sur des consoles, ainsi qu'on peut le voir à Beaucaire, à Avignon et dans tous les châteaux forts ou enceintes des XIV^e et XV^e siècles^[10].

À Carcassonne, le mâchicoulis de pierre n'apparaît nulle part, et partout, au contraire, on trouve les trous des hourds de bois dans les fortifications du château, qui datent du commencement du XII^e siècle, aussi bien que dans les ouvrages de Louis IX et de Philippe le Hardi.

Au XIII^e siècle, la montagne Noire et les rampes des Pyrénées étaient couvertes de forêts; on a donc pu faire grand usage de ces matériaux si communs alors dans les environs de Carcassonne.

Les couronnements des deux enceintes de la cité, courtines et tours, sont tous percés de ces trous carrés traversant à distances égales le pied des parapets au niveau des chemins de ronde. Les étages supérieurs des tours et de larges hangars établis en dedans des courtines, comme nous le dirons tout à l'heure, servaient à approvisionner ces bois qui devaient toujours être disponibles pour mettre la ville en état de défense.

En temps ordinaire les couronnements de pierre pouvaient suffire, et l'on voit encore comment, dans les étages supérieurs des tours, les créneaux étaient garnis de volets à rouleaux: sortes de sabords, manœuvrant sur un axe de bois posé sur deux crochets en fer; volets qui permettaient de voir le pied des murailles sans se découvrir et qui garantissaient les postes des étages supérieurs contre le vent et la pluie. Les volets inférieurs s'enlevaient facilement lorsqu'on établissait les hourds, car alors les créneaux servaient de communication entre ces hourds et les chemins de ronde ou planchers intérieurs.

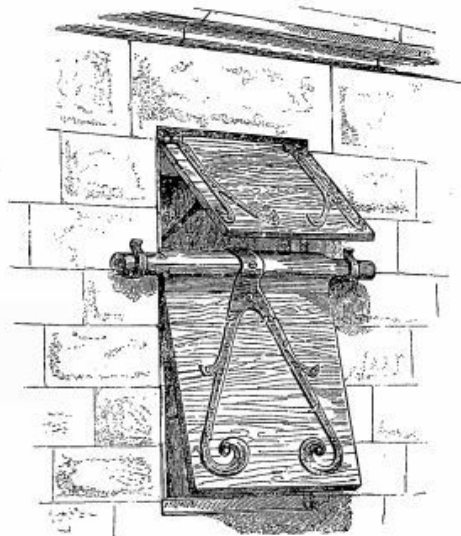


Fig. 4.
(agrandir)

Notre figure 4 explique la disposition de ces volets. La partie supérieure pivotant sur deux gonds fixes demeurait, la partie inférieure était enlevée lorsqu'on posait les hourds.

Mais revenons à la porte Narbonnaise. Outre la chaîne A (fig. 3), derrière le premier arc plein cintre de l'entrée et entre celui-ci et le deuxième, est ménagé un machicoulis B par lequel on jetait les projectiles de droite et de gauche sur les assaillants qui tentaient de briser la première herse C. Les réduits dans lesquels se tenaient les défenseurs sont défilés par un épais garde-fou de pierres. Le mécanisme des herses est parfaitement compréhensible encore aujourd'hui. Dans la salle qui est au-dessus de l'entrée, on aperçoit, dans les deux pieds-droits de la coulisse de cette première herse, les entailles inclinées dans lesquelles s'engageaient les deux jambettes du treuil tracé sur notre coupe, et les scellements des brides en fer qui maintenaient le sommet de ces jambettes; au niveau du sol, les deux trous destinés à recevoir les cales sur lesquelles reposait la herse une fois levée; sous l'arc, au sommet du tympan, le trou profond qui recevait la suspension des poulies destinées au jeu des contre-poids et de la chaîne s'enroulant sur le treuil.

Derrière la herse était une porte épaisse à deux vantaux D roulant sur des crapaudines inférieures et des pivots fixés dans un linteau de bois dont les scellements sont intacts. Ces vantaux étaient fortement unis par une barre qui se logeait dans une entaille réservée dans le parement du mur de droite lorsque la porte était ouverte, et par deux autres barres de bois entrant dans des entailles pratiquées dans les deux murs du couloir.

Si l'on pénètre au milieu du passage, on voit dans la voûte s'ouvrir un large trou carré E qui communique avec la salle du premier étage. La grande dimension de ce trou s'explique par la nécessité où se trouvait l'assiégé de pouvoir lancer des projectiles non-seulement au milieu, mais aussi contre les parois du passage. La voûte du premier étage est également percée d'un trou carré I, mais plus petit, de sorte que du deuxième étage on pouvait écraser les assaillants qui se seraient emparés de la salle au-dessous ou donner des ordres aux hommes qui l'occupaient.

Des deux côtés de ce large machicoulis, au premier étage, il existe deux réduits profonds qui pouvaient servir de refuge et défilé les défenseurs dans le cas où les assaillants, maîtres du passage, auraient décoché des traits de bas en haut. La largeur de ce machicoulis permettait encore de jeter sur l'assiégeant des fascines embrasées, et les réduits garantissaient ainsi les défenseurs contre la flamme et la fumée en leur laissant le moyen d'alimenter le feu. Des meurtrières latérales percées dans le passage, au niveau du sol, en E, permettaient aux arbalétriers postés dans les salles du rez-de-chaussée des deux tours d'envoyer à bout portant des carreaux aux gens qui oseraient s'aventurer entre les deux herse.

De même que devant la herse extérieure C, il existe dans la salle du premier étage un deuxième machicoulis oblong F destiné à protéger la seconde herse G. Ce machicoulis se fermait, ainsi que l'ouverture pratiquée dans le milieu de la voûte du passage, par une trappe dont la feuillure et l'encastrement ménagé dans le mur existent encore. Au moyen d'une petite fenêtre qui éclairait la salle du premier étage, les assiégés, du dedans, pouvaient communiquer des ordres à ceux qui servaient la herse sur le chemin de ronde pratiqué au-dessus de la seconde porte II. Cette seconde herse manœuvrait sous un arc réservé à cet effet; son treuil était en outre protégé par un auvent P maintenu par de forts crochets de fer qui sont encore scellés dans la muraille. Tout le jeu de cette herse est encore visible; ses ferrures sont en place: la herse seule manque.

Les deux tours qui flanquent cette entrée sont distribuées de la même manière. Elles comprennent: un étage de caves creusées au-dessous du sol, un rez-de-chaussée percé de meurtrières et voûté avec quatre escaliers pour communiquer au premier étage; un premier étage, également voûté, percé de meurtrières et muni de deux cheminées et de deux fours. Deux des escaliers seulement continuent jusqu'à l'étage supérieur. Les deux autres n'aboutissent pas et peuvent tromper ainsi les gens qui ne connaîtraient pas les lieux. Un deuxième étage couvert autrefois par un plancher portant sur le bord du chemin de ronde. Ce deuxième étage est percé, du côté de la ville, de riches fenêtres ogivales à meneaux O qui ne s'ouvraient que dans la partie inférieure par des volets, tandis que les compartiments de l'ogive étaient vitrés à demeure; ces fenêtres étaient fortement grillées à l'extérieur.

Un troisième étage crénelé recevait la charpente des combles. Cette charpente est divisée en trois pavillons, deux sur les deux tours et un pavillon intermédiaire au-dessus de la porte. Lors de la construction première, rétablie aujourd'hui, ces trois pavillons, aux points de leur rencontre, étaient portés par des poutres entrant dans des entailles pratiquées dans l'assise de la corniche; soit que ces poutres aient fléchi, soit que les eaux des chéneaux mal entretenus les eussent pourries, au XV^e siècle, ces combles furent réparés, et, pour les porter, on établit deux grands arcs qui s'arrangeaient fort mal avec la construction du XIII^e siècle, puisque l'un d'eux venait buter dans un des créneaux M et le boucher. Des chéneaux en pierre furent posés sur ces arcs et reçurent les pieds du chevron des toitures aux points de leur jonction. Des gargouilles saillantes rejetaient les eaux des chéneaux du côté de la campagne. Ces arcs, qui poussaient en dehors le grand mur élevé du côté de la ville, ont dû être enlevés.

Le chemin de ronde de la courtine n'est pas interrompu par la porte Narbonnaise suivant le système ordinaire adopté dans les défenses de cette époque. Il passe du côté de la ville, au-dessus de la porte, et relie les deux courtines de façon cependant à n'être en communication avec la ville que par les escaliers intérieurs des tours et par une seule baie fermée autrefois par deux épais vantaux ferrés. L'escalier actuel, qui donne accès à ce chemin de ronde, est moderne et a été élevé par le génie militaire.

Habituellement, les tours de l'enceinte intérieure et même de l'enceinte extérieure interrompent les chemins de ronde; de sorte que si l'assaillant parvenait à s'emparer d'une courtine, il se trouvait pris entre deux tours, et, à moins de les forcer les unes après les autres, il lui devenait impossible de circuler librement sur les remparts; d'autant que les escaliers qui mettent directement en communication les chemins de ronde avec le terre-plein du côté de la ville, sont très-rares et qu'on ne peut monter sur ces chemins de ronde qu'en passant par les escaliers pratiqués dans les tours. Chaque tour était ainsi un réduit séparé, indépendant, qu'il fallait, forcer. Les portes qui mettent les tours en communication avec les chemins de ronde sont étroites, bien ferrées, barrées à l'intérieur, de sorte qu'en un instant on pouvait fermer le vantail et le barricader en tirant rapidement la barre de bois, logée dans la muraille, avant même de prendre le temps de pousser les verrous et de

donner un tour de clef à la serrure. L'examen attentif de ces défenses fait ressortir le soin apporté par les ingénieurs de ce temps contre les surprises. Toutes sortes de précautions ont été prises pour arrêter l'ennemi et l'embarrasser à chaque pas par des dispositions imprévues. Évidemment, un siège à cette époque n'était réellement sérieux pour l'assiégé, comme pour l'assaillant, que quand on en était venu à se prendre, pour ainsi dire, corps à corps. Une garnison aguerrie pouvait lutter avec des chances de succès jusque dans ses dernières défenses. L'ennemi entrant dans la ville par escalade ou par une brèche, sans que pour cela la garnison se rendît; car alors, celle-ci renfermée dans les tours qui, je le répète, sont autant de réduits indépendants, pouvait se défendre encore; il fallait forcer des portes barricadées. Prenait-on le rez-de-chaussée d'une tour, les étages supérieurs conservaient les moyens de reprendre l'offensive et d'écraser l'ennemi. On voit que tout était calculé pour une lutte possible pied à pied. Les escaliers à vis étaient facilement barricadés de manière à rendre vains les efforts de l'assiégeant pour arriver aux étages supérieurs.

Les bourgeois d'une place eussent-ils voulu capituler, que la garnison se gardait contre eux et leur interdisait l'accès des tours et des courtines. C'est un système de défiance adopté envers et contre tous.

Les machines de jet, les engins dont les assaillants disposaient à cette époque pour battre du dehors des murailles, comme celles de la cité de Carcassonne, ne pouvaient produire qu'un effet très-médiocre, vu la solidité des ouvrages et l'épaisseur des merlons; car l'artillerie à feu seule pourrait les entamer. Restaient la sape, la mine, le bélier et tous les engins qui obligeaient l'assaillant à se porter au pied même des défenses. Or il était difficile de se loger et de saper sous ces hourds puissants qui vomissaient des projectiles. La mine n'était guère efficace ici, car toutes les murailles et tours sont assises sur le roc.

On ne doit pas être surpris si, dans ces temps éloignés de nous, certains sièges se prolongeaient indéfiniment. La cité de Carcassonne était, à la fin du XIII^e siècle, avec sa double enceinte et les dispositions ingénieuses de la défense, une place imprenable qu'on ne pouvait réduire que par la famine, et encore eût-il fallu, pour la bloquer, une armée nombreuse, car il était aisé à la garnison de garder les bords de l'Aude, au moyen de la grande barbacane

(n°8 du plan, fig. 16) qui permettait de faire des sorties avec des forces imposantes et de culbuter les assiégeants dans le fleuve.

En examinant le plan général, nous voyons en bas de l'escarpement de la cité, devant les tours 11 et 12 à l'ouest, une muraille qui défendait le faubourg de la Barbacane. Cette muraille date du XIII^e siècle, et elle fut certainement élevée pour empêcher l'ennemi de se loger, comme l'avait fait Trincavel, entre l'Aude et la cité. Cette muraille est à portée d'arbalète des tours 11, 12 et 40 et est commandée par celles-ci. Il était donc fort difficile d'arriver, en descendant la rive droite de l'Aude, jusqu'à la barbacane, malgré la garnison de la cité.

Les remparts et les tours présentent surtout un aspect formidable sur les points de l'enceinte où les approches sont relativement faciles, où des escarpements naturels ne viennent pas opposer un obstacle puissant à l'assaillant. Du côté du nord-est, de l'est et du sud, là où le plateau qui sert d'assiette à la cité est à peu près de plain-pied avec la campagne, de larges fossés protègent la première enceinte. Il est vraisemblable que les extrémités de ces fossés, ainsi que les avancées des portes, étaient défendues par des palissades extérieures, suivant les habitudes de l'époque. Ces palissades étaient munies de barrières ouvrantes.

En s'avançant dans les lices^[11], entre les deux enceintes, la première tour que l'on rencontre à droite, à la suite de la porte Narbonnaise, est la tour n°21, dite du Treshaut, ou du Trésau, de Tressan, du Trésor ou de la Cendrino. Cette construction est un magnifique ouvrage de la fin du XIII^e siècle, contemporain de la porte Narbonnaise. Elle domine toute la campagne, la ville, et joignant presque l'enceinte extérieure, elle commandait le plateau, la barbacane de la porte Narbonnaise et empêchait l'ennemi de s'étendre du côté du nord dans les lices le long desquelles s'élèvent les tours visigothes.

La tour du Trésau, outre ses caves, renferme quatre étages dont deux sont voûtés.

L'étage inférieur est creusé au-dessous du terre-plein de la ville. Le deuxième étage est presque de plain-pied avec le sol intérieur de la ville. Le

troisième étage était couvert par un plancher et le quatrième, sous comble, au niveau du chemin de ronde du crénelage.

Le chemin de ronde des courtines passe derrière le pignon de la tour, mais n'a aucune communication avec les salles intérieures.

Du côté de la ville, la partie supérieure de la tour est terminée par un pignon crénelé avec escaliers rampants le long du comble. Deux tourelles carrées, munies d'escaliers et crénelées à leur partie supérieure, épaulent le pignon et servaient de tours de guet, car elles sont, de ce côté, le point le plus élevé des défenses.

En temps de paix, le crénelage de la tour du Trésau n'était pas couvert. Le comble porte sur un mur intérieur. Les gargouilles qui existent encore à l'extérieur indiquent d'une manière certaine que le chemin de ronde supérieur était à ciel ouvert. En temps de guerre, les toitures des hourds couvraient ces chemins de ronde ainsi que les hourds eux-mêmes.

Un seul escalier à vis dessert les quatre étages et toutes les issues étaient garnies de portes fortement ferrées. Le deuxième étage au-dessus des caves contient une petite chambre ou réduit éclairé par une fenêtre, destiné au capitaine, une grande cheminée et des latrines; cet étage et le rez-de-chaussée sont percés de nombreuses meurtrières s'ouvrant sous de grandes arcades munies de bancs de pierre. Les meurtrières ne sont pas percées les unes au-dessus des autres, mais chevauchées, ou *vides sur pleins*, afin de battre tous les points de la circonférence de la tour. Ce principe est généralement suivi dans les tours de l'enceinte intérieure et, sans exception, dans les tours de l'enceinte extérieure où les meurtrières jouent un rôle important. En effet, les meurtrières percées dans les étages des tours ne pouvaient servir que lorsque l'ennemi était encore éloigné des remparts; on conçoit dès lors qu'elles aient été pratiquées plus nombreuses et disposées avec plus de méthode dans les tours de l'enceinte extérieure.

Les courtines qui accompagnent la tour du Trésau sont fort belles. Leur partie inférieure est percée de meurtrières au niveau du terre-plein de la ville, sous des arcs plein cintre avec bancs de pierre et leurs merlons, larges, épais, sont bien construits.

Le parement intérieur des merlons entre la tour Narbonnaise et la tour du Trésau n'est pas vertical, mais élevé en *fruit*. La disposition des hourds explique l'utilité de cette inclinaison du parement intérieur des merlons.

Sur ce point de la défense—l'un des plus attaquables, à cause du plateau qui s'étend de plain-pied devant la porte Narbonnaise—les courtines intérieures devaient être munies de ces hourds doubles dont il est fait parfois mention dans les chroniqueurs du XIII^e siècle^[12].

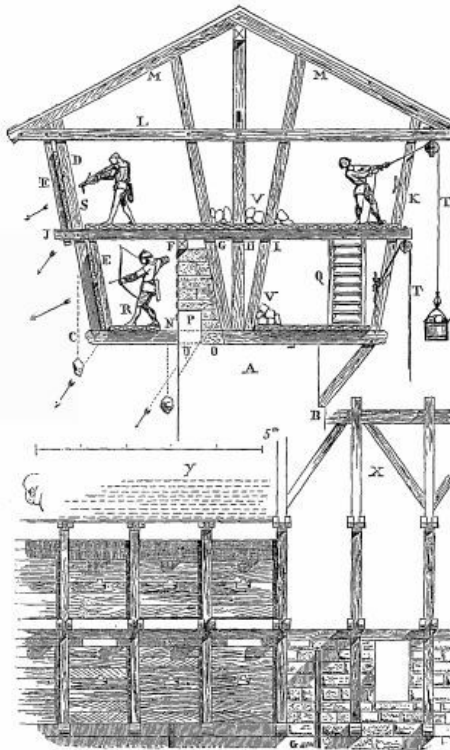


Fig. 5.
(agrandir)

La figure 5 explique, dans le cas actuel, la disposition de ces doubles hourds. Ainsi que nous venons de le dire, les merlons ayant leur parement intérieur en fruit sur le chemin de ronde A, leur base est traversée au niveau de ce chemin de ronde par des trous de hourds de 0^m,30 de côté, régulièrement espacés. Sur le parement du chemin de ronde, du côté de la ville, est une retraite continue B. Les hourds doubles étaient donc ainsi disposés: de cinq pieds en cinq pieds passaient, par les trous des hourds, de

fortes solives C, sur l'extrémité desquelles, à l'extérieur, s'élevait le poteau incliné D, avec des contre-poteaux E, formant la rainure pour le passage des madriers de garde. Des moises doubles J pinçaient ce poteau D, reposaient sur la longrine F, mordaient les trois poteaux G, H, I, celui G étant appuyé sur le parement incliné du merlon, et venaient saisir le poteau postérieur K également incliné. Un second rang de moises, posé en L à 1^m,80 du premier rang, formait l'enrayure des arbalétriers M du comble. En N un mâchicoulis était réservé le long du parement extérieur de la courtine. Ce mâchicoulis était servi par des hommes placés en O, sur le chemin de ronde, au droit de chaque créneau muni d'une ventrière P. Les archers et arbalétriers du hourd inférieur étaient postés en R et n'avaient pas à se préoccuper de servir ce premier mâchicoulis.

Le deuxième hourd possédait un mâchicoulis en S. Les approvisionnements de projectiles se faisaient en dedans de la ville par les guindes T. Des escaliers Q, disposés de distance en distance, mettaient les deux hourds en communication. De cette manière, il était possible d'amasser une quantité considérable de pierres en V, sans gêner la circulation sur les chemins de ronde ni les arbalétriers à leur poste. En X, on voit, de face, à l'extérieur, la charpente du hourdage dépourvue de ses madriers de garde, et en Y, cette charpente garnie. Par les meurtrières et mâchicoulis, on pouvait lancer ainsi sur l'assaillant un nombre prodigieux de projectiles. Comme toujours, les meurtrières U, percées dans les merlons, dégageaient au-dessous des hourds et permettaient à un deuxième rang d'arbalétriers postés entre les fermes, sur le chemin de ronde, de viser l'ennemi.

On conçoit que l'inclinaison des madriers de garde était très-favorable au tir. Elle permettait, de plus, de faire surplomber le deuxième mâchicoulis S en dehors du hourdage inférieur.

La dépense que nécessitaient des charpentes aussi considérables ne permettait guère de les établir que dans des circonstances exceptionnelles, sur des points mal défendus par la nature.

La courtine qui relie la tour du Trésau à la porte Narbonnaise possède un petit puits et une échauguette flanquante destinée à battre l'intervalle entre

la barbacane et cette porte.

De la tour du Trésau, en se dirigeant vers le nord, on longe une grande partie de l'enceinte des Visigoths. À voir le désordre de ces anciennes constructions, on doit admettre qu'elles ont été bouleversées par un siège terrible; on a peine à comprendre comment on a pu, avec les moyens dont on disposait alors, renverser des pans de murs d'une épaisseur considérable, faire pencher ces tours dont toute la partie inférieure ne présente qu'une masse de maçonnerie. Il semblerait que la poudre à canon peut seule causer des désordres aussi graves, et cependant le siège pendant lequel une partie considérable de ces remparts a été renversée est antérieur au XII^e siècle, puisque, sur ces débris, on voit s'élever des constructions identiques avec celles du château, ou datant du XIII^e siècle.

À peine si l'on a pris soin de déblayer les ruines, car on remarque, enclavés dans les courtines reprises au XIII^e siècle, d'énormes pans de murs renversés et présentant verticalement les lits de leurs assises de moellon ou de brique. Grâce à la bonté des mortiers, ces masses renversées ne se sont point disjointes et sont là comme des rochers sur lesquels on serait venu construire de nouveaux murs.

De ce côté, les courtines et les tours sont très-hautes et dominant de beaucoup l'enceinte extérieure élevée sur la crête de l'escarpement.

Cet escarpement fait face à l'Aude et il s'étend jusqu'à la tour n°41 qui termine le saillant occidental de la cité.

Deux portes sont percées dans l'enceinte des Visigoths: l'une, petite, datant de l'époque primitive, a été murée; elle est située à la droite de la tour n°26; l'autre, percée au XII^e siècle et réparée au XIII^e, se trouve entre les tours 24 et 25. C'est la porte désignée par le sénéchal Guillaume des Ormes sous le nom de porte de Rodez. Elle ne présente aucune défense particulière, mais devait être précédée d'un ouvrage avec poterne, protégé par la tour-barbacane n°4; tour qui a malheureusement été modifiée dans sa forme par le génie militaire, de telle sorte qu'aujourd'hui la porte de Rodez donne sur les lices et n'a plus de communication avec le dehors.

Si nous passons de l'autre côté du château, vers le sud-ouest, nous rencontrons la porte de l'Aude (autrefois porte de Toulouse).

Cette porte a été percée dans la muraille des Visigoths au XII^e siècle. On voit encore, à l'extérieur, l'arc plein cintre qui paraît appartenir à cette époque par son appareil et la nature des matériaux employés. À la gauche de cette porte il existait, sur un pan de mur visigoth, un bâtiment contemporain du château, c'est-à-dire élevé du XI^e au XII^e siècle. Le mur extérieur de ce bâtiment est encore percé de trois petites fenêtres jumelles divisées par des colonnettes de marbre avec chapiteaux sculptés.

Une longue rampe aboutissait à la grande barbacane n°8 et était battue par cette barbacane; elle s'élève suivant une inclinaison assez roide, et, en faisant un lacet, conduit à une première porte, simple barrière, puis à une seconde porte défendue par un crénelage et commandée par un gros ouvrage en forme de traverse, terminé, à la hauteur des chemins de ronde de l'enceinte intérieure, par une plate-forme et des merlons. À sa base, cette traverse est percée d'une porte qui donne entrée dans les lices du sud-ouest.

Il faut gravir, en dedans de l'enceinte extérieure, une rampe assez roide battue par l'ouvrage qui masque la porte de l'Aude, percée dans le mur de l'enceinte intérieure. Cette rampe est dominée par la tour de la Justice, n°37, et par une tour visigothe, n°38. On arrive ainsi à un lacet qui oblige l'arrivant à se détourner brusquement pour atteindre la porte. Bien qu'il n'y ait, devant cette porte, ni fossé ni ponts à bascule, il n'était point facile d'y arriver malgré les gens du dedans de la ville, car l'espace compris entre les deux enceintes forme une véritable place d'armes, un grand châtelet, commandé de tous côtés par des ouvrages formidables. De plus, les lices, à droite et à gauche, étaient fermées par des portes. On observera que la porte supérieure est percée dans un angle rentrant, ce qui a permis de la flanquer très-puissamment, et que son masque forme en avant un petit châtelet que l'on pouvait fermer complètement en temps de guerre, et qui, en temps de paix, était précédé d'un petit poste dont on aperçoit encore la trace le long de la courtine. De cet ouvrage, les rondes pouvaient descendre dans les lices du sud-ouest, en ouvrant une porte percée sur le flanc du parapet et en posant des planches mobiles sur des corbeaux engagés dans les gros contre-

forts à la suite. Ce moyen de sortie ou d'entrée indique assez que l'ouvrage, en avant de la porte de l'Aude, était absolument fermé en temps de guerre.

En se dirigeant de la porte de l'Aude vers les lices du sud-ouest, on laisse bientôt les dernières traces des constructions visigothes et l'on atteint le saillant bâti par Philippe le Hardi, en dehors des terrains de l'évêché (fig. 16). Ayant passé la porte percée dans la traverse de commandement, et que nous croyons être la porte dite du Sénéchal, on voit une des tours des Visigoths, entière, puis la tour 39, dite de l'Inquisition, et dans laquelle nous avons trouvé un cachot avec pilier central, garni de chaînes, puis la tour carrée n°11, dite de l'Évêque. Cette tour, à cheval sur les lices, commande les deux enceintes et pouvait, sur ce front, couper la communication entre la partie sud et la partie nord des lices. Toutefois, les deux arcs jetés sur le passage, entre les deux enceintes, n'étaient défendus que par deux machicoulis intérieurs et par un machicoulis percé au milieu de la voûte. On ne trouve pas trace de gonds indiquant la présence de vantaux de porte, mais seulement des entailles qui font supposer qu'en temps de guerre des barrières de bois fermaient ces ouvertures et interceptaient les communications. Cette tour, dont l'évêque avait la jouissance sauf le chemin de ronde supérieur, est fort belle, admirablement construite, fièrement plantée sur les deux enceintes dont elle rompt l'uniformité. De même qu'elle coupait la communication sur les lices, elle interrompait aussi le chemin de ronde supérieur des courtines, car, pour aller de la courtine nord à la courtine sud, il fallait traverser cette tour et forcer deux portes. Les escaliers intérieurs sont disposés de façon à ce que l'accès aux crénelages soit indépendant de l'accès aux deux salles voûtées, dont l'évêque avait la jouissance.

Les courtines qui font partie du saillant bâti par Philippe le Hardi, sont munies de belles meurtrières percées sous des arcades avec bancs; meurtrières qui battent les lices et les chemins de ronde de l'enceinte extérieure. On voit encore, en dehors de cette partie de l'enceinte extérieure, à côté de la tour n°12, dite du Grand-Canisou, les orifices de l'égout que le roi avait fait construire à travers la muraille élevée par son ordre, pour rejeter au dehors les eaux de l'évêché, ainsi qu'il a été dit plus haut.

Quant aux bâtiments de l'évêché, ils sont complètement rasés; il n'en est pas de même du cloître de l'église Saint-Nazaire, dont les fondations ont été retrouvées. Ces fondations, et un mur de ce cloître, conservé avec les piles engagées et les formerets des voûtes, se rapportent aux tracés des vieux plans de la cité, dans lesquels ce cloître et ses dépendances sont indiqués. Cette construction date de l'époque de saint Louis. À la suite de la tour n°11 est la tour n°40, dite de Cahusac, qui présente une disposition curieuse. Le chemin de ronde tourne à l'entour, et est couvert par un portique; puis on arrive à la tour du coin n°41, dite Mipadre ou de Prade. Elle contient deux étages voûtés et deux étages entre planchers, elle est munie d'une cheminée et d'un four. La seule porte donnant entrée dans cette tour, qui n'interrompt pas le chemin de ronde, est percée du côté de l'est et était fermée par des verrous et une barre rentrant dans la muraille. Comme aux autres tours de cette partie de l'enceinte, le dernier merlon des courtines s'élève au point de jonction avec la tour, là où sont percées les portes, et le dernier créneau était également muni de volets sur rouleaux, afin de protéger les entrants ou les sortants ou les factionnaires posés aux entrées des tours. Presque toujours il faut monter quelques marches pour passer des courtines dans les tours, et alors le crénelage suit la montée.

On remarquera encore que les chemins de ronde des courtines, et par conséquent les crénelages et les hourds ne sont pas toujours de niveau, mais suivent la pente du terrain extérieur, de manière à conserver sur tous les points de l'enceinte une hauteur d'escarpe uniforme, ainsi que cela se pratique encore de nos jours.

C'était une règle établie par l'expérience, et, passé une certaine hauteur, l'échelade devait être regardée comme impossible; aussi maintenait-on un minimum d'élévation partout. Toutefois les escarpes de l'enceinte intérieure sont beaucoup plus élevées que celles de l'enceinte extérieure. L'enceinte extérieure était établie de manière à battre l'assaillant à grande distance et à l'empêcher d'approcher; tandis que pour l'enceinte intérieure, tout est combiné en vue de combattre un ennemi très-rapproché. Il n'est pas besoin d'insister sur une disposition indiquée par le simple bon sens.

Dans l'enceinte du cloître Saint-Nazaire, de larges escaliers donnent accès aux remparts. Mais il est bon d'observer que le cloître et l'évêché étaient

déjà renfermés dans une enceinte, et que, par conséquent, les habitants de la ville ne pouvaient monter de la voie publique sur les courtines. Partout où il existe des escaliers montant aux chemins de ronde directement, ces escaliers sont toujours, ou enclavés dans d'anciens logis dépendant des murailles et fortifiés, ou compris dans des enceintes spéciales; tels sont les escaliers qui montaient à la courtine à côté de la tour n°44, le long de la tour n°47 et près de la chapelle Saint-Sernin (tour 53). Le plus souvent, ce sont les escaliers des tours qui, au moyen de petites portes extérieures bien ferrées, permettent l'accès sur les chemins de ronde. La garnison pouvait donc, si bon lui semblait, ainsi que nous l'avons dit plus haut, s'isoler et tenir les citoyens en respect pendant qu'elle repoussait les assiégeants. Elle seule circulait entre les deux enceintes, dans les lices, en fermant les portes de la ville sur les habitants; sur ce point, il n'y avait nul inconvénient à ce que les chemins de ronde fussent de plain-pied avec le terre-plein.

En suivant l'enceinte intérieure vers l'est, après avoir dépassé la tour n°42 —dite tour du Moulin, parce qu'autrefois son étage supérieur, en retraite sur le crénelage, était affecté au mécanisme d'un moulin à vent—on arrive à la tour n°43, dite tour et poterne Saint-Nazaire. Cet ouvrage, sur plan carré, est encore un des plus remarquables de la cité. À côté de la barbacane n°15, dite de la Crémade et dépendant de l'enceinte extérieure, est une poterne basse et étroite, donnant dans le fossé peu profond sur ce point. Cette poterne, en cas de siège, pouvait être murée facilement puisqu'il n'y avait qu'à remplir l'escalier roide qui, du seuil de cette poterne, monte aux lices. Le large diamètre de la tour de la Crémade en fait une barbacane propre d'ailleurs à protéger des sorties ou des partis rentrants. Cette tour n'était point couverte, comme les autres, par un comble, et est en communication directe avec le chemin de ronde des courtines dont elle n'est, pourrait-on dire, qu'un appendice flanquant.

Quant à la tour Saint-Nazaire, il était impossible à des assiégeants postés en dehors de l'enceinte extérieure de supposer qu'elle fût munie d'une poterne. La porte, percée à la base de cette tour Saint-Nazaire, et donnant sur les lices, est ouverte de côté, masquée par la saillie de l'échauguette d'angle, et le seuil de cette ouverture est établi à plus de deux mètres au-

dessus du sol des lices. Il fallait donc poser des échelles ou un plan incliné en bois pour entrer et sortir.

Dans la tour elle-même l'entrée est biaisée, et, si de l'extérieur on n'entre par la poterne percée sur le flanc est de la tour qu'au moyen d'échelles ou d'un plancher mobile, on ne peut franchir la seconde entrée qu'en se détournant à angle droit. Cette poterne ne pouvait donc servir qu'aux gens de pied. Chacune des deux baies est munie d'une herse, de machicoulis et de vantaux. Un puits dessert les lices et le premier étage, qui contient en outre un four. La première herse était manœuvrée de la salle du premier étage, la deuxième du chemin de ronde, comme à la porte Narbonnaise. Le crénelage supérieur s'élève sur une plate-forme propre à recevoir un engin de défense (mangonneau) et possède une guette, car ce point est un des plus élevés de la cité. Le crénelage inférieur (car la défense de couronnement est double) est flanqué par des échauguettes qui montent de fond.

Toujours en se dirigeant vers l'est, on arrive à peu de distance de la tour Saint-Nazaire à la tour n°44, dite Saint-Martin, qui semble avoir été élevée à proximité de la tour n°43 à dessein, pour masquer et battre la poterne à très-petite portée. Cette tour est renforcée, comme les tours 41 et 42 et comme celles de la porte Narbonnaise, par un bec saillant dont nous avons expliqué l'utilité. Elle contient deux étages voûtés, deux étages sous plancher, comme la tour n°41, et se dégage au-dessus du chemin de ronde qui tourne autour d'elle du côté de la ville.

À partir de ce point de l'enceinte intérieure, nous voyons reparaître, dans les parties inférieures des courtines et tours, les restes des remparts visigoths jusqu'à la tour n°53, dite de Saint-Sernin, à côté de la porte Narbonnaise.

Les tours n° 45, 46, 47, 49, 50, 52 et 53 sont bâties sur les fondations des tours primitives et sont d'un diamètre plus faible que les tours du XIII^e siècle. Seule, la tour n°48 a été reconstruite entièrement par Philippe le Hardi. Aussi présente-t-elle à l'extérieur un bec saillant, et l'épaisseur de sa construction est très-considérable. C'est qu'elle devait s'élever assez haut pour dominer la tour n°18 de l'enceinte extérieure, tour dite de la Vade ou

du Papegay, sorte de donjon avancé absolument indépendant et qui était destiné à battre le plateau qui s'étend de plain-pied, en face de ce front.

Les tours précédentes, n^{os} 45, 46, 47, 49, 50 et 52, ne sont pas voûtées, et des planchers en bois séparaient leurs étages, au nombre de deux seulement et établis sur le massif plein de la maçonnerie des Visigoths. Leurs escaliers à vis font saillie à l'intérieur, des salles et sont pris à leurs dépens. Toutes ces tours interrompent la circulation sur le chemin de ronde des courtines; il faut les traverser pour communiquer d'une courtine à l'autre. La tour n^o49, dite de Daréja, est bâtie sur une substruction romaine, formée de gros blocs de pierre parfaitement jointifs, sans mortier. Le soubassement romain portait certainement une tour carrée, car les Visigoths se sont contentés d'abattre les arêtes saillantes à coups de masse, pour arrondir cette construction massive qui ne renferme qu'un blocage.

En examinant les constructions surélevées au XIII^e siècle, on voit que les ingénieurs ont donné à la partie cylindrique (côté extérieur) une forte épaisseur, tandis que du côté de la ville, là où la tour est fermée par un pignon, les murs n'ont qu'une faible épaisseur, afin d'obtenir l'espace vide le plus grand possible à l'intérieur pour loger les postes. La tour n^o 47 présente aussi, sur les lices, dans sa partie inférieure, des restes de soubassements romains, sur lesquels est implantée une tour visigothe couronnée par la bâtisse du XIII^e siècle.

Ainsi, toute cette portion de l'enceinte, comprise entre la tour n^o 44 et la porte narbonnaise, a été réparée et reconstruite en partie par Philippe le Hardi sur l'enceinte des Visigoths, qui avait été élevée sur les remparts romains. Le périmètre de la ville antique est donc donné par celui de la ville des Visigoths, puisque, du côté du midi comme du côté du nord, nous retrouvons les traces des constructions romaines sous les ouvrages dus aux barbares.

Sur tout ce front sud-est, les hourds présentaient en temps de guerre une ligne non interrompue, car ceux des courtines se relient à ceux des tours au moyen de quelques marches. Cela était nécessaire pour faciliter la défense et ne pouvait avoir d'inconvénients, dans le cas où l'assiégeant se serait emparé d'une portion de ces hourds, car il était facile de les couper en un

instant et d'empêcher l'ennemi de profiter de cette coursière extérieure continue pour s'emparer successivement des étages supérieurs des tours. L'assiégé, obligé d'abandonner une portion de ces hourds, pouvait lui-même y mettre le feu, sacrifier au besoin une tour ou deux, et se retirer dans les postes éloignés du point tombé au pouvoir de l'ennemi, en coupant les planchers de bois derrière lui.

Les tablettes de pierre des chemins de ronde des courtines élevées sous Philippe le Hardi sont supportées à l'intérieur pour augmenter la largeur de la coursière, du côté du sud et du sud-est, depuis la tour de l'évêque jusqu'à la porte Narbonnaise, par des corbeaux de pierre. Il existe, entre ces corbeaux, des trous carrés très-profonds ménagés dans la construction à intervalles égaux. Ces trous étaient destinés à loger des solives horizontales dont l'extrémité pouvait, au besoin, être soulagée par des poteaux. Sur ces solives on établissait un plancher continu qui élargissait d'autant le chemin de ronde à l'intérieur et formait une saillie fort utile pour l'approvisionnement des hourds, pour la mise en batterie de pierrières et trébuchets, et pour disposer au pied des remparts, sur le terre-plein de la ville, des magasins, des abris pour un supplément de garnison.

Les combles qui couvraient les hourds venaient très-probablement couvrir ce supplément de coursiers. On conçoit combien ces larges espaces, ménagés à la partie supérieure des courtines, devaient faciliter la défense. Et il faut noter ici que cette disposition n'existe que dans la partie des défenses qui était le moins bien protégée par la nature du terrain et contre laquelle, par conséquent, l'assaillant devait réunir tous les efforts et pouvait organiser une attaque en règle.

Ces précautions eussent été inutiles là où l'ennemi ne pouvait se présenter qu'en petit nombre par suite des escarpements de la colline. Du côté méridional, l'ennemi, en supposant qu'il se fût emparé de l'enceinte extérieure, pouvait combler une partie des fossés, détruire un pan de mur de l'enceinte extérieure et faire approcher de la muraille intérieure, sur un plan incliné, un de ces beffrois de charpente, recouverts de peaux fraîches pour les garantir du feu et au moyen desquels on se jetait de plain-pied sur les chemins de ronde supérieurs. On ne pouvait résister à une semblable attaque, qui réussit mainte fois, qu'en réunissant, sur le point attaqué, un

nombre de soldats supérieur aux forces des assiégeants. Comment l'aurait-on pu faire sur ces étroits chemins de ronde? Les hourds brisés, les merlons entamés par les machines de jet, les assiégeants se précipitant sur les chemins de ronde, ne trouvaient devant eux qu'une rangée de défenseurs acculés à un précipice et ne présentant qu'une ligne sans profondeur à cette colonne d'assaut sans cesse renouvelée! Avec ce supplément de chemin de ronde qu'on pouvait élargir à volonté, il était possible d'opposer à l'assaillant une résistance solide, de le culbuter et de s'emparer même du beffroi.

C'est dans ces détails de la défense pied à pied qu'apparaît l'art de la fortification du XI^e au XV^e siècle. En examinant avec soin, en étudiant scrupuleusement, et dans les moindres détails, les ouvrages défensifs de ces temps, on comprend ces récits d'attaques gigantesques que nous sommes trop disposés à taxer d'exagération. Devant des moyens de défense si bien prévus, si ingénieusement combinés, on se figure sans peine les travaux énormes des assiégeants, les beffrois mobiles, les estacades et bastilles terrassées, les engins de sape roulants, tels que *chats* et galeries, ces travaux de mine qui demandaient un temps considérable, lorsque la poudre à canon n'était point en usage dans les armées. Avec une garnison déterminée et bien approvisionnée on pouvait prolonger un siège indéfiniment. Aussi n'est-il pas rare de voir une bicoque résister pendant des mois à une armée nombreuse. De là, souvent, cette audace et cette insolence du faible contre le fort et le puissant, cette habitude de la résistance individuelle qui faisait le fond du caractère de la féodalité, cette énergie qui a produit de si grandes choses et un si grand développement intellectuel au milieu de tant d'abus.

Indépendamment des portes percées dans l'enceinte intérieure, on comptait plusieurs poternes. Pour le service des assiégés,—surtout s'ils devaient garder une double enceinte—, il fallait rendre les communications faciles entre ces deux enceintes et ménager des poternes donnant sur les dehors, pour pouvoir porter rapidement des secours sur un point attaqué, faire sortir ou rentrer des corps, sans que l'ennemi pût s'y opposer. En parcourant l'enceinte intérieure de Carcassonne, on voit un grand nombre de poternes plus ou moins bien dissimulées et qui devaient permettre à la garnison de se répandre dans les lices par une quantité d'issues facilement masquées, ou de rentrer rapidement dans le cas où la première enceinte eût été forcée. Entre

la tour du Trésau du côté nord et le château, nous trouvons deux de ces poternes, sans compter la porte de Rodez. L'une de ces poternes donne entrée dans le fossé du château (fig. 16), l'autre à côté de la tour n°26. Entre le château et la tour n°37 est une poterne donnant également dans le fossé du château. Entre la porte de l'Aude et la porte Narbonnaise (côté ouest et sud de l'enceinte intérieure) on trouve la poterne Saint-Nazaire décrite plus haut; entre les tours 44 et 45, une poterne communiquant à un escalier à vis, et entre les tours 50 et 52, une construction saillante n°51, qui contenait un escalier de bois, communiquant à de vastes souterrains dont l'issue extérieure est placée à côté de la tour de l'enceinte extérieure n°19, au niveau du fond du fossé et dont deux galeries débouchaient dans les lices. Cette dernière poterne avait une grande importance, car elle mettait les chemins de ronde supérieurs en communication directe, soit avec des lices, soit avec les dehors. Aussi, en arrière de la porte donnant dans l'angle de la tour 19, est une salle voûtée, vaste, pouvant contenir une quarantaine d'hommes armés.

De plus, il existe une poterne mettant les lices en communication avec le fossé, à l'angle de rencontre de la courtine de droite avec le donjon de la Vade n°18. Il y avait une poterne au côté droit de la grosse tour n°4 de l'enceinte extérieure, une poterne très-relevée au-dessus de l'escarpement percée dans le mur extérieur de la porte de l'Aude et qui exigeait l'emploi d'une échelle, et la poterne encore ouverte dans l'angle de la tour n°15, ainsi qu'il a été dit plus haut. En ajoutant à ces issues la grande barbacane du château n°8, on voit que la garnison pouvait faire des sorties et se mettre en communication avec les dehors, sans ouvrir les deux portes principales de l'Aude et Narbonnaise.

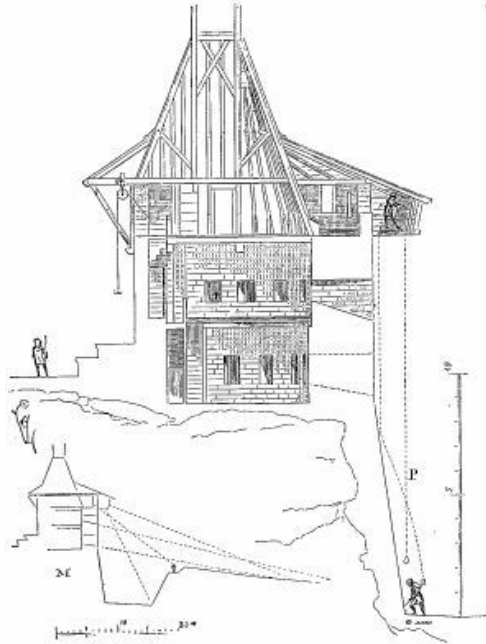


Fig. 6.
(agrandir)

Avant de passer à la description du château, il est nécessaire de nous occuper de l'enceinte extérieure qui présente également un intérêt sérieux.

De cette enceinte extérieure, la tour la mieux conservée (elle est intacte sauf sa couverture) est celle de la Peyre n°19. Cette tour, comme la plupart de celles dépendant de cette enceinte, est ouverte du côté de la ville dans la partie supérieure de manière à ne pouvoir servir de défense contre les remparts intérieurs, et afin que, du chemin de ronde supérieur, on puisse donner des ordres aux hommes postés dans cette tour. Le milieu de cette tour, comme de toutes celles de l'enceinte extérieure, à l'exception des barbicanes, était couvert par un comble, mais le chemin de ronde crénelé était à ciel ouvert en temps de paix et pouvait être garni de hourds en temps de siège.

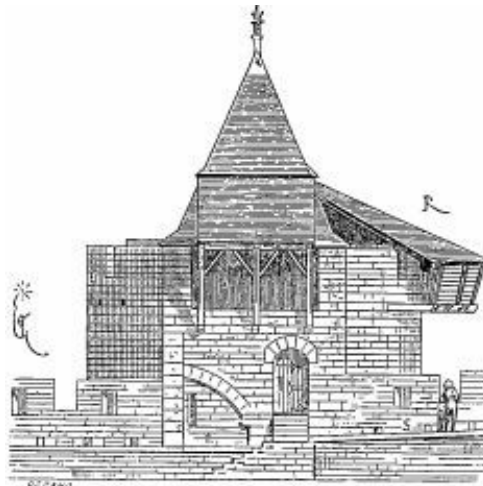


Fig. 7.
(agrandir)

Ces combles à demeure portaient sur le bahut intérieur du chemin de ronde.

La figure 6 donne la coupe de cette tour de la Peyre.

En M est tracé le profil d'ensemble de cet ouvrage avec le fossé, la crête de la contrescarpe et le sol extérieur formant glacis. On voit comme les meurtrières sont disposées pour couvrir de projectiles rasants ce glacis, et de projectiles plongeants, la crête et le pied de la contrescarpe. Quant à la défense rapprochée, il y est pourvu par les mâchicoulis et des hourds, ainsi qu'on le voit en P. La figure 7 donne le tracé général de cette tour du côté intérieur, les hourds n'étant supposés montés que du côté R.

La tour n°18, dite de la Vade ou de Papegay, bien qu'elle appartienne à l'enceinte extérieure, est, comme nous l'avons dit, un réduit, un donjon, dominant tout le plateau de ce côté, occupé avant le règne de Saint-Louis, par un faubourg.

Les courtines de l'enceinte extérieure étant tombées au pouvoir de l'assiégeant, la plupart des tours de cette enceinte devaient être facilement prises, car elles ne sont guère défendues à l'intérieur et leurs chemins de ronde communiquent parfois de plain-pied avec ceux des courtines;

cependant des portes interrompent la circulation, mais la tour de la Vade est un ouvrage indépendant et d'une grande élévation; il possède deux étages voûtés, deux étages entre planchers, un puits à rez-de-chaussée, une cheminée au deuxième étage et des latrines au troisième. La porte donnant sur les lices pouvait être fortement barricadée et opposer à l'assiégeant un obstacle aussi résistant que la muraille elle-même. L'étage supérieur était muni d'un crénelage à ciel ouvert avec toit au centre. Ce crénelage, qui, en temps de guerre, était muni de hourds, était dominé par le couronnement de la tour n°48.

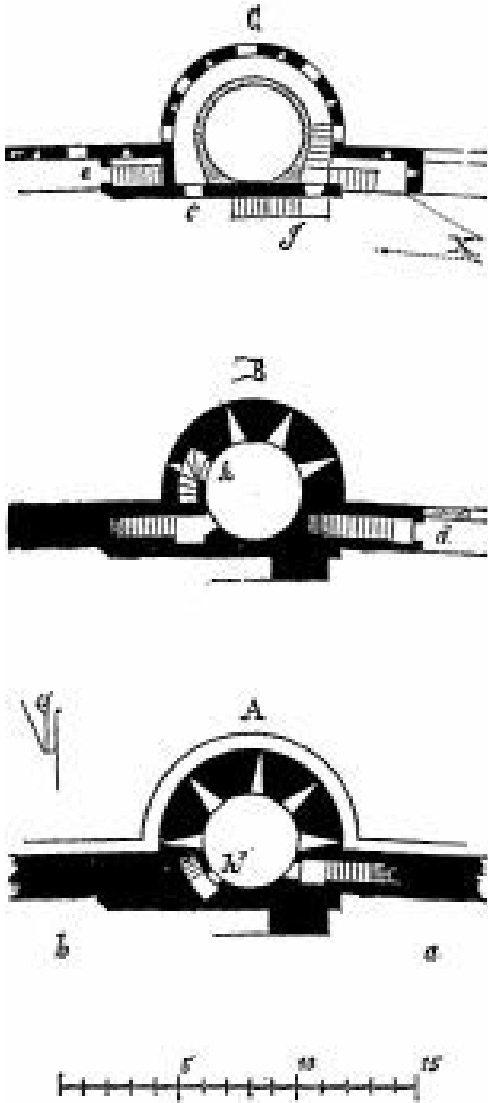


Fig. 8.
(agrandir)

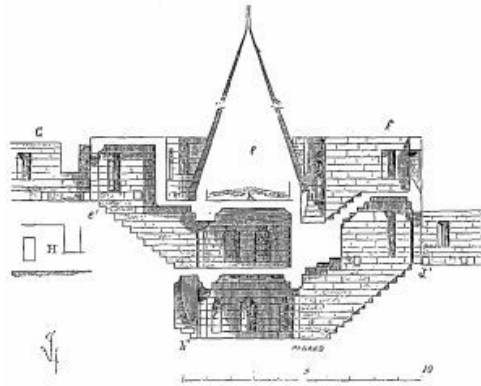


Fig. 9.
(agrandir)



Fig. 10.
(agrandir)

Les autres tours de l'enceinte extérieure sont toutes à peu près construites sur le modèle de la tour n°7, dite de la Porte-Rouge. Cette tour possède deux

étages au-dessous du crénelage. La figure 8 en donne les plans à chacun de ces étages. Comme le terrain s'élève sensiblement de *a* en *b*, les deux chemins de ronde des courtines ne sont pas au même niveau; le chemin de ronde *b* est à 3 mètres au-dessus du chemin de ronde *a*. En A est tracé le plan de la tour au-dessous du terre-plein; en B, au niveau du chemin de ronde *d*; en C, au niveau du crénelage de la tour qui arase le crénelage de la courtine *e*. On voit en *d* la porte qui, s'ouvrant sur le chemin de ronde, communique à un degré qui descend à l'étage inférieur A, et en *c*, la porte qui, s'ouvrant sur le chemin de ronde d'amont, communique à un degré qui descend à l'étage B. On arrive, du dehors, au crénelage de la tour par le degré *g*. De plus, les deux étages A et B sont mis en communication entre eux par un escalier intérieur *h h'*, pris dans l'épaisseur du mur de la tour. Ainsi les hommes postés dans les deux étages A et B sont seuls en communication directe avec les deux chemins de ronde des courtines. Si l'assaillant est parvenu à détruire les hourds et le crénelage supérieur, et si, croyant avoir rendu l'ouvrage indéfendable, il tente l'assaut de l'une des courtines, il est reçu de flanc par les postes établis et demeurés en sûreté dans les étages inférieurs, lesquels étant facilement blindés, n'ont pu être écrasés par les projectiles des pierrières ou rendus inhabitables par l'incendie du comble et des hourds. Une coupe longitudinale faite sur les deux chemins de ronde, de *e* en *d*, permet de saisir cette disposition (fig. 9). On voit en *e'* la porte de l'escalier *e*, et en *d'* la porte de l'escalier *d* du plan. Cette dernière porte est défendue par une échauguette *f*, à laquelle on arrive par un degré de six marches. En *h''* commence l'escalier qui met en communication les deux étages A et B. Une couche de terre posée en *k* empêche le feu, qui pourrait être mis au comble *l* par les assiégés, d'endommager le plancher supérieur. La figure 10 donne la coupe de cette tour suivant l'axe perpendiculaire au front. En *d''* est la porte donnant sur l'escalier *d*. Les hourds sont posés en *m*. En *p* est tracé le profil de l'escarpement avec le prolongement des lignes de tir des deux rangs de meurtrières des étages A et B. Il n'est pas besoin de dire que les hourds battent le pied *o* de la tour.

Une vue perspective (fig. 11), prise des lices (point *x* du plan C), fera saisir les dispositions intérieures de cette défense.

Les approvisionnements des hourds et chemins de ronde de la tour se font, par le créneau *c* du plan C, au moyen d'un palan et d'une poulie, ainsi que le fait voir le tracé perspectif. Ici la tour ne commande que l'un des chemins de ronde (voyez la coupe, figure 9). Lors de la construction sous saint Louis, elle commandait les deux courtines; mais sous Philippe le Hardi, lorsqu'on termina les défenses de la cité, on augmenta, ainsi qu'on l'a vu plus haut, le relief de quelques-unes des courtines de l'enceinte extérieure qui ne paraissaient pas avoir un commandement assez élevé. C'est à cette époque que le crénelage G fut remonté au-dessus de l'ancien crénelage *H*, sans qu'on ait pris la peine de démolir celui-ci; de sorte qu'extérieurement ce premier crénelage *H* reste englobé dans la maçonnerie surélevée. En effet, le terrain extérieur s'élève comme le terrain des lices de *a* en *b* (voyez les plans), et les ingénieurs, ayant cru devoir adopter un commandement uniforme des courtines sur le dehors, aussi bien pour l'enceinte extérieure que pour l'enceinte intérieure, on régularisa, vers 1285, tous les reliefs. Il faut dire aussi qu'à cette époque on ne donnait plus guère un commandement important aux tours sur les courtines qu'aux saillants, ou sur quelques points où il était utile de découvrir les dehors au loin.



Fig. 11.
(agrandir)

Pour les grands fronts, les tours flanquantes n'ont, sur les courtines, qu'un faible commandement, et cette disposition est observée pour le grand front sud-est de l'enceinte intérieure de la cité, réparé et couronné par Philippe le Hardi.

La disposition de cette tour de l'enceinte extérieure que nous venons de donner est telle, que cet ouvrage ne pouvait se défendre contre l'enceinte intérieure; car, non-seulement cette tour est dominée de beaucoup, mais elle est, du côté des lices, nulle comme défense.

Nous avons parcouru et décrit les points les plus importants des deux enceintes de la cité. Revenant à la porte Narbonnaise, d'où nous sommes partis, et montant en ville à travers une rue étroite et tortueuse, on arrive, en se dirigeant vers l'ouest, au château bâti sur le point culminant de la cité.

J'ai dit que la plus grande partie des constructions de cette citadelle remontait au commencement du XII^e siècle. Le premier ouvrage qui se présente du côté de la ville est une barbacane bâtie au XIII^e siècle, semi-circulaire, crénelée avec chemins de ronde (voyez le plan général, fig. 16) et dans laquelle est percée une avant-porte. Cette première porte n'était défendue que par des meurtrières et des créneaux garnis de doubles volets, un mâchicoulis et des vantaux de bois. C'est, comme on peut le voir, une charmante construction, bien faite et passablement conservée.

Le plancher de bois et les combles seuls ont été enlevés, mais la trace de ces compléments est si apparente, qu'on ne peut se méprendre sur leur disposition. L'étage supérieur de la porte était ouvert du côté du château, afin d'empêcher les assaillants qui s'en seraient rendus maîtres de se défendre contre la garnison renfermée dans le château. Un large fossé protège trois des fronts de cette citadelle, le quatrième donnant sur les escarpements faisant face à l'Aude.

Un pont, reconstruit en partie à une époque assez récente, donnait accès à la seule porte du château sur le front faisant face à la ville. Les piles de ce pont datent du XIII^e siècle, et les deux dernières, proches l'entrée, sont disposées de telle façon qu'un plancher mobile en bois devait s'y appuyer.

L'assaillant trouvait un premier obstacle formé d'une barrière de bois couverte d'un appentis. Cet obstacle détruit, supposant le plancher mobile enlevé, il avait à franchir un fossé d'une largeur de 2 mètres pour arriver à la première herse défendue par un mâchicoulis. Derrière cette herse est une porte de bois, un second mâchicoulis, une seconde herse et une seconde porte. La première herse se manœuvrait du deuxième étage. La deuxième herse était servie dans une petite chambre disposée immédiatement au-dessus du passage.

Les deux tours qui flanquent cette entrée renferment deux étages voûtés en calotte hémisphérique, et percés de meurtrières; les deux étages supérieurs sont séparés par un plancher. Ces deux étages supérieurs mettent, sans murs de refend, les deux tours en communication avec le dessus du passage. On ne pouvait arriver à ces étages que par un escalier de bois disposé contre la paroi plate de la porte, du côté de la cour ou par les chemins de ronde des courtines. Les salles voûtées ne sont éclairées que par les meurtrières. Le troisième étage prend jour sur la cour par une charmante fenêtre romane à doubles cintres posés sur une colonnette de marbre avec chapiteau sculpté, et par une très-petite ouverture donnant latéralement au-dessus de l'entrée à l'extérieur. Cette dernière fenêtre était percée pour permettre aux assiégés qui servaient la première herse de voir ce qui se passait à l'entrée et de prendre leurs dispositions en conséquence, sans se démasquer. Bien que les tours affectent la forme cylindrique à l'extérieur, à l'intérieur les parements des étages supérieurs sont à pans coupés. Cette construction était évidemment faite pour faciliter l'établissement de la charpente des combles. Il est beaucoup plus facile de tailler et de poser une charpente en pavillon sur un plan polygonal que sur un plan circulaire; le plan circulaire exige pour les sablières des bois courbes, pour la pose des chevrons des assemblages compliqués. À la fin du XI^e siècle on ne devait pas être fort habile dans ces sortes de constructions, qui, un siècle et demi plus tard, étaient arrivées à un degré de perfection remarquable; aussi ne doit-on pas s'étonner de voir cette forme de charpentes pyramidales adoptée pour toutes les tours primitives du château. Les constructeurs rachetaient les différences de saillies produites par la forme circulaire du parement extérieur par des coyaux.

Du deuxième étage on communique au premier au moyen d'une trappe ouverte dans la voûte hémisphérique. Cette trappe, percée derrière la petite fenêtre qui permet de guetter l'entrée, était destinée à transmettre des ordres aux gens qui servaient la deuxième herse dans la petite salle du premier étage, soit pour faire tomber rapidement cette herse en cas d'attaque, soit pour la lever lorsqu'un corps rentrait; car on observera que les servants de la deuxième herse ne peuvent voir ce qui se passe à l'extérieur que par une meurtrière très-étroite, ou par le mâchicoulis ouvert devant cette deuxième herse.

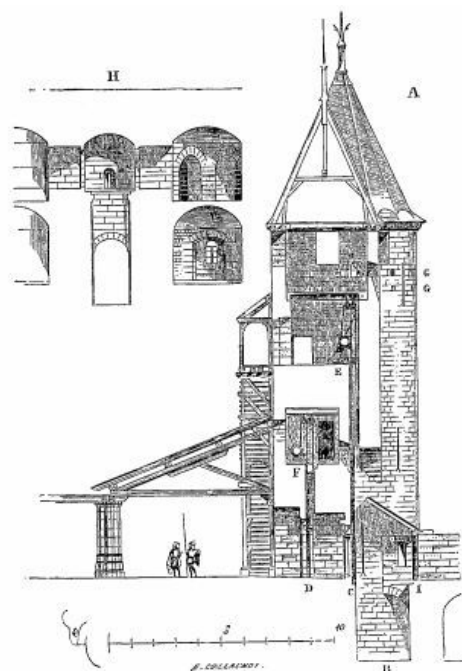


Fig. 12.
(agrandir)

Dans cet ouvrage de défense si complet et dont nous donnons les coupes figure 12, tout est disposé pour que le commandement puisse venir du haut, là où les moyens de défense les plus efficaces étaient déployés, et là, par conséquent, où devait se tenir le capitaine de la tour au moment de l'attaque. Nos vaisseaux de guerre, avec leurs écoutilles, leurs porte-voix et leurs batteries basses, peuvent donner une idée des moyens de transmission du commandement alors en usage dans les ouvrages de fortification^[13].

Tous les couronnements des murailles et des tours du château élevé vers le commencement du XII^e siècle étaient défendus en temps de guerre par des hourds très-saillants, car on remarquera que les trous par lesquels passaient les pièces de bois en bascule portant ces hourds, sont doubles, percés à 0^m,60 environ l'un au-dessus de l'autre, afin de soulager la portée des pièces supérieures recevant le plancher par des corbelets et des liens de charpente. La pose de ces hourds devait être moins expéditive que celle des hourds du XIII^e siècle portés par de fortes solives en bascule. Toutefois elle pouvait se faire sans trop de difficulté en supposant les liens assemblés par embrèvement, sans tenons ni mortaises, ce qui, du reste, eût été inutile, puisque les pièces de bois traversant les murs étaient parfaitement fixes et ne pouvaient dévier ni à droite ni à gauche. Un charpentier (fig. 13) à cheval sur la solive horizontale supérieure, adossé à la muraille, pouvait assembler le lien par le côté à coups de maillet, en ayant le soin de le retenir préalablement à l'aide d'un bout de corde^[14].

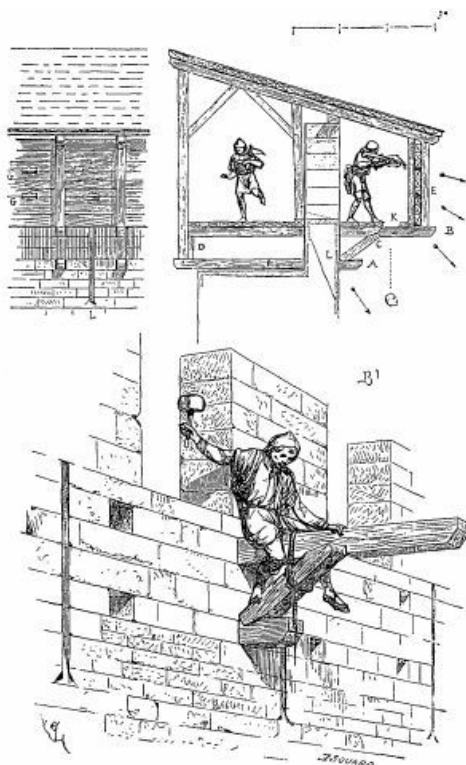


Fig. 12.
(agrandir)

Les trous des solives dans les crénelages du château, étant plus petits que ceux des constructions datant du XIII^e siècle, expliquent ce surcroît de précautions, destiné à empêcher les bois en bascule de fléchir à leur extrémité. On observera encore que les créneaux du château sont hauts (2 mètres), c'est que le plancher des hourds était posé à la base même de ces créneaux, au lieu d'être, comme au XIII^e siècle, posé à 0^m,30 au-dessus du sol du chemin de ronde. Il fallait donc passer par ces créneaux comme par autant de portes et leur donner une hauteur suffisante pour que les défenseurs pussent se tenir debout dans les galeries des hourds.

Nous ne devons pas passer sous silence un fait très-curieux touchant l'histoire de la construction. La plupart des portes et fenêtres des tours du château, du côté de la cour, sont couronnées par des linteaux en *béton*. Ces pierres factices ont beaucoup mieux résisté aux agents atmosphériques que les pierres de grès; elles sont composées d'un mortier parfaitement dur, mêlé de cailloux concassés de la grosseur d'un œuf, et ont dû être façonnées dans des caisses de bois. Après avoir observé en place quelques-uns de ces linteaux, mon attention ayant été éveillée, j'ai retrouvé une assez grande quantité de ces blocs de béton dans les restaurations extérieures des murailles des Visigoths entreprises au XII^e siècle. Il semblerait que les constructeurs de cette dernière époque, lorsqu'ils avaient besoin de matériaux résistants d'une grande dimension relative, aient employé ce procédé qui leur a parfaitement réussi; car aucun de ces linteaux ne s'est brisé; comme il arriva fréquemment aux linteaux de pierre.

Après avoir franchi la porte du château, on entre dans une cour spacieuse, entourée aujourd'hui de constructions modernes qui ont été accolées aux courtines et tours. Ces constructions ont été élevées sur l'emplacement de portiques datant du XIII^e siècle et dont on retrouve toutes les amorces. Des traces d'incendie sont apparentes sur les parements des constructions du XII^e siècle, et font supposer que ces portiques ont remplacé des constructions de bois garnissant l'intérieur de la cour avant les restaurations entreprises par Louis IX et Philippe le Hardi. Du côté de l'est et du nord les murailles n'étaient doublées que par un simple portique. Du côté sud, s'élève un bâtiment dont toute la partie inférieure date du XII^e siècle et la partie supérieure de la fin du XIII^e avec remaniement au XV^e. Ce bâtiment

contenait, à rez-de-chaussée, des cuisines voûtées en berceau tiers-point, avec une belle porte plein cintre ouverte dans le pignon. Il sépare la grande cour d'une seconde cour donnant du côté du sud et fermée par une forte courtine du XII^e siècle, complètement restaurée au XIII^e. À cette courtine était accolée une construction présentant un très-large portique à rez-de-chaussée, avec salle au premier étage. On voit encore en place, le long de la courtine, tous les corbeaux de pierre qui supportaient le plancher de cette salle, une belle cheminée dont les profils et les sculptures appartiennent à l'époque de saint Louis; et, à l'angle de la tour carrée n°31, dite tour Peinte, l'amorce des piles du portique inférieur. Une grande fenêtre carrée à meneaux éclairait du côté sud, vers Saint-Nazaire, la grande salle du premier étage. Cette fenêtre est élevée au-dessus du plancher intérieur, et la disposition du plafond qui fermait l'ébrasement est telle, que les projectiles lancés du dehors ne pouvaient pénétrer dans la salle. À l'angle sud-ouest du château s'élèvent d'énormes constructions, sortes de donjons ou réduits, indépendants les uns des autres, qui commandaient les cours et les dehors. La plus élevée, mais la plus étendue de ces bâtisses, est la tour dite Peinte, n°31, qui domine toute la cité dont elle était la guette principale. Cette tour, sur plan barlong, ne pouvait contenir et ne contenait en effet qu'un escalier de bois, car elle n'est divisée, dans toute sa hauteur, par aucune voûte ni aucun plancher. Une seule petite fenêtre romane, percée vers la moitié de sa hauteur, s'ouvre sur la campagne, du côté de l'Aude. Cette tour est intacte; on voit encore son crénelage supérieur avec les trous des hourds très-rapprochés, comme pour établir une galerie extérieure saillante, en état de résister aux vents terribles de la contrée.

Le plan de la tour n°35 du château, dite du Major (l'une de celles d'angle, l'autre tour n°32 étant semblable), est fort intéressant à étudier. Ces deux tours d'angle sont les seules qui contiennent des escaliers à vis, en pierre. Les tours n°s 32, 34, 35 et 36 sont défendues comme les deux tours de la porte: mêmes petites salles voûtées en calottes hémisphériques, mêmes dispositions des crénelages, des meurtrières et hourds, même combinaison de combles pyramidaux.

Mais c'est sur le front ouest que l'étude du château de la cité est particulièrement intéressante. Le côté occidental est celui qui regarde la

campagne et qui fait face à la grosse barbacane bâtie en bas de l'escarpement.

Pour bien faire comprendre les dispositions très-complicées de cette partie du château, il faut que nous descendions à la barbacane, et que, successivement, nous passions par tous les détours si ingénieusement combinés pour rendre impossible l'accès du château à une troupe armée.

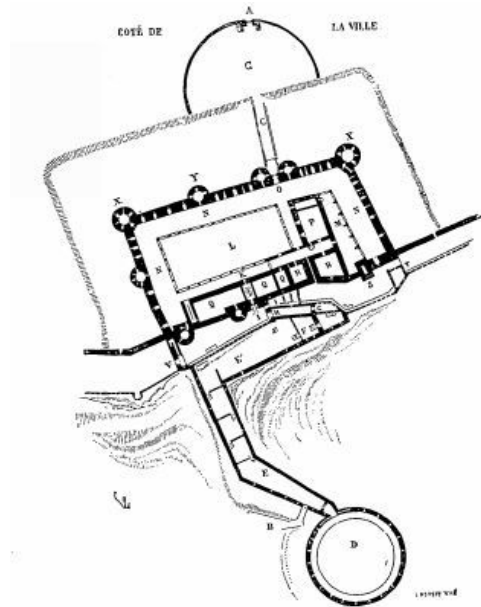


Fig. 14.
(agrandir)

Malheureusement, la barbacane fut démolie il y a cinquante ans environ pour bâtir une usine le long de l'Aude. Cette destruction est à jamais regrettable, car, au dire de ceux qui ont vu ce bel ouvrage, il produisait un grand effet et était élevé en beaux matériaux. Je n'ai pu retrouver, en fouillant assez profondément, que ses fondations et ses premières assises, ce qui permettait seulement de reconnaître exactement sa place et son diamètre.

La barbacane avait été élevée très-probablement sous saint Louis, comme la plupart des adjonctions et restaurations faites au château. Elle était percée de deux rangs de meurtrières et était couronnée par un chemin de ronde

crénelé avec hourds. Elle n'était point couverte, sa grande étendue ne le permettant guère, mais devait posséder à l'intérieur des galeries de bois facilitant l'accès aux meurtrières, et formant un abri pour les défenseurs.

La porte était percée dans l'angle rentrant, côté du nord, sur le flanc de la grande caponnière qui monte à la cité (fig. 14) en B. Cette caponnière ou montée, fortifiée des deux côtés, est assez étroite à sa base près de la barbacane. Elle s'élargit en E jusqu'au point où, formant un coude, elle se dirige perpendiculairement au front du château, afin d'être enfilée par les assiégés postés sur les chemins de ronde de la double enceinte ou dans le château même; puis, ayant atteint le pied de l'enceinte, la caponnière se détourne en E' à droite, longe cette enceinte du nord au sud, pour atteindre une première porte dont il ne reste que les pieds-droits. Ces rampes E sont crénelées à droite et à gauche. Leur montée est coupée par des parapets chevauchés. En F était un mur de garde en avant de la première porte; ayant franchi cette première porte, on devait longer un deuxième mur de garde, passer par une barrière, se détourner brusquement à gauche, et se présenter devant une deuxième porte G, en étant battu de flanc par les gens de la deuxième enceinte. Alors on se trouvait devant un ouvrage considérable et bien défendu; c'est un couloir long, surmonté de deux étages, sous lesquels il fallait passer. Le premier de ces étages battait la porte G et était percé de mâchicoulis s'ouvrant sur le passage; le deuxième étage était en communication avec les crénelages supérieurs, battant soit la rampe, soit l'espace G. Le plancher du premier étage ne communiquait avec les lices que par une porte étroite. Si l'ennemi parvenait à occuper cet étage, il était pris comme dans une souricière, car, la petite porte fermée sur lui, il se trouvait exposé aux projectiles tombant des mâchicoulis du deuxième étage; et l'extrémité du plancher de ce premier étage étant interrompue en H, du côté opposé à l'entrée, il était impossible à cet assaillant d'avancer. S'il parvenait à franchir sans encombre le couloir à rez-de-chaussée, il était arrêté par la porte H percée dans une traverse couronnée par les mâchicoulis du troisième étage, communiquant avec les chemins de ronde supérieurs du château. Si, par impossible, les assiégeants s'emparaient du deuxième étage, ils ne trouvaient d'autre issue qu'une petite porte latérale donnant dans une salle établie sur des arcs, en dehors du château, et ne communiquant avec l'intérieur que par des détours qu'il était facile de barricader en un instant et

qui d'ailleurs étaient fermés par des vantaux. Si, malgré tous ces obstacles accumulés, les assiégeants forçaient la troisième porte H, il leur fallait alors attaquer la poterne I du château, protégée par un système de défense formidable: des meurtrières, deux mâchicoulis placés l'un au-dessus de l'autre, un pont avec plancher mobile, une herse et des vantaux. Se fût-on emparé de cette porte, qu'on se trouvait à 7 mètres en contre-bas de la cour intérieure L, à laquelle on n'arrivait que par des degrés étroits, défendus, et en passant à travers plusieurs portes en K.

En supposant que l'attaque fût poussée par les lices du côté de la porte de l'Aude, on était arrêté par un poste T et par une porte avec ouvrages de bois et un double mâchicoulis percé dans le plancher d'un étage supérieur communiquant avec la grande salle sur N du château, au moyen d'un passage de charpente qui pouvait être détruit en un instant; de sorte qu'en s'emparant de cet étage supérieur on n'avait rien fait.

Si après avoir franchi l'ouvrage T, on poussait plus loin sur le chemin de ronde, le long de la tour carrée S, on rencontrait bientôt une garde avec porte bien munie de mâchicoulis et bâtie perpendiculairement au couloir G H. Après cette porte, c'était une troisième porte étroite et basse percée dans la grosse traverse Z qu'il fallait franchir; puis, on arrivait à la poterne I du château.

Si, au contraire, l'assaillant se présentait du côté opposé, par les lices du nord, il était arrêté par une défense V, mais de ce côté l'attaque ne pouvait être tentée, car c'est le point de la cité qui est le mieux défendu par la nature. La grosse traverse Z qui, partant de la courtine du château, s'avance à angle droit jusque sur la montée de la barbacane, était couronnée par des mâchicoulis transversaux qui commandaient la porte H et par une échauguette crénelée qui permettait de voir ce qui se passait dans la caponnière, afin de prendre les dispositions intérieures nécessaires, ou de reconnaître les corps amis^[15].

Cette partie des fortifications de la cité carcassonnaise est certainement la plus intéressante; malheureusement, elle ne présente plus que l'aspect d'une ruine. C'est en examinant scrupuleusement les moindres traces des constructions encore existantes, que l'on peut reconstituer ce bel ouvrage. Je

dois dire, toutefois, que peu de points restent vagues et que le système de la défense ne présente pas de doutes. Il s'accorde parfaitement avec les dispositions naturelles du terrain, et ces ruines sont encore pleines de fragments qui donnent non-seulement la disposition des constructions de pierre, mais encore les attaches, prises et scellements des constructions de bois, des planchers et gardes.

Une vue cavalière du château et de la barbacane restaurés, que nous donnons ci-après, figure 15, présente l'ensemble de ces ouvrages.

Un plan de la cité et de la ville de Carcassonne, relevé en 1774, antérieurement par conséquent à la destruction de la barbacane, mentionne, dans la légende, un grand souterrain existant sous le *boulevard de la Barbacane*, mais depuis longtemps comblé. Je n'ai pu retrouver la trace de cette construction, à l'existence de laquelle je ne crois guère. Si ce souterrain a jamais existé, il devait établir une communication entre la barbacane et le moulin fortifié dit du Roi, afin de permettre à la garnison du château d'arriver à couvert jusqu'à la rivière.

Nous avons fait le calcul du nombre d'hommes strictement nécessaire pour défendre la cité de Carcassonne.

L'enceinte extérieure de la cité de Carcassonne possède 14 tours; en les supposant gardées chacune par 20 hommes, cela fait	280 hommes
vingt hommes dans chacune des trois barbicanes	60
pour servir les courtines sur les points attaqués	100
L'enceinte intérieure comprend 24 tours à 20 hommes par poste; en moyenne	480
pour la porte Narbonnaise	50
pour garder les courtines	100
pour la garnison du château	200
	—
	1,270
Ajoutons à ce nombre d'hommes les capitaines, un par poste ou par tour, suivant l'usage	53

Il s'agit ici des combattants seulement; mais il faut ajouter à ce chiffre les servants, les ouvriers qu'il fallait avoir en grand nombre pour soutenir un siège: soit au moins le double des combattants. Ce nombre, à la rigueur, était suffisant pour opposer une résistance énergique à l'ennemi, dans une place aussi bien fortifiée.

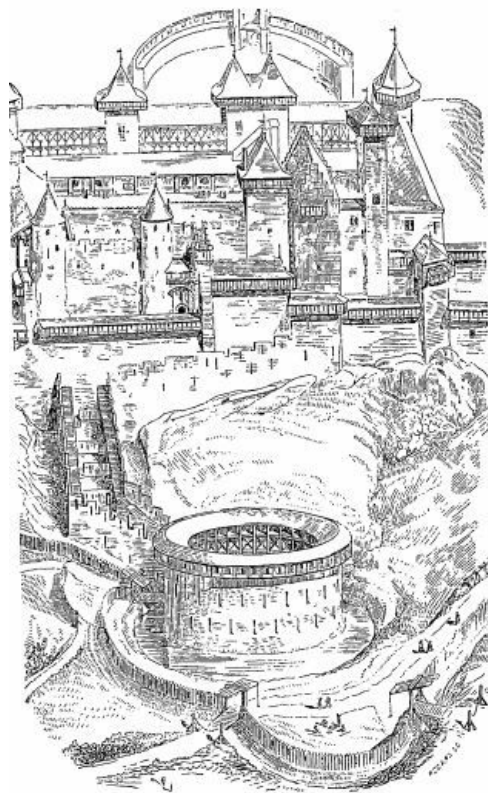


Fig. 15.
(agrandir)

Les deux enceintes n'avaient pas à se défendre simultanément, et les hommes de garde, dans l'enceinte intérieure, pouvaient envoyer des détachements pour défendre l'enceinte extérieure. Si celle-ci tombait au pouvoir de l'ennemi, ses défenseurs se réfugiaient derrière l'enceinte intérieure. D'ailleurs, l'assiégeant n'attaquait pas tous les points à la fois. Le périmètre de l'enceinte extérieure est de 1,400 mètres sur les courtines; donc

c'est environ un combattant par mètre courant qu'il fallait compter pour composer la garnison d'une ville fortifiée comme la cité de Carcassonne.

Voici le nom des tours des deux enceintes en se rapportant aux numéros inscrits sur le plan général:

ENCEINTE EXTÉRIEURE.

- | | |
|---|--|
| 1. Barbacane de la porte Narbonnaise. | 10. Tour du petit Canizou. |
| 2. Tour de Bérard, dite aussi de Saint-Bernard. | 11. Tour de l'Évêque, appartenant aux deux enceintes. |
| 3. Tour de Bénazet. | 12. Tour du grand Canizou. |
| 4. Tour de Notre-Dame, dite aussi de Rigal. | 13. Tour du grand Brulas. |
| 5. Tour de Mouretis. | 14. Tour d'Ourliac. |
| 6. Tour de la Glacière. | 15. Tour Crémade, barbacane de la poterne Saint-Nazaire. |
| 7. Tour de la Porte-Rouge. | 16. Tour Cautières. |
| 8. Grande barbacane extérieure du château. | 17. Tour Pouleto. |
| 9. Avant-porte de l'Aude. | 18. Tour de la Vade, dite aussi du Papegay. |
| | 19. Tour de la Peyre. |

ENCEINTE INTÉRIEURE.

- | | |
|---|---------------------------------------|
| 20. Tours et porte Narbonnaise. | 42. Tour du Moulin. |
| 21. Tour du Trésau, dite aussi du Trésor. | 43. Tour et poterne de Saint-Nazaire. |
| 22. Tour du moulin du Connétable. | 44. Tour Saint-Martin. |
| 23. Tour du Vieulas. | 45. Tour des Prisons. |
| 24. Tour de la Marquière. | 46. Tour de Castera. |

- | | |
|--|---|
| 25. Tour de Sanson. | 47. Tour du Plô. |
| 26. Tour du moulin d'Avar. | 48. Tour de Balthazar. |
| 27. Tour de la Charpentière. | 49. Tour de Darejean ou de Dareja. |
| 37. Tour de la Justice. | 50. Tour Saint-Laurent. |
| 38. Tour Visigothe. | 51. Escalier descendant à la poterne
de la tour de la Peyre. |
| 39. Tour de l'Inquisition. | 52. Tour du Trauquet. |
| 40. Tour de Cahuzac. | 53. Tour de Saint-Sernin. |
| 41. Tour Mipadre, dite aussi tour du
Coin, ou de Prade. | |

CHÂTEAU.

- | | |
|-----------------------------|--------------------------------------|
| 28. Tour de la Chapelle. | 33. Porte du château. |
| 29. Tour de la Poudre. | 34. Tour des Casernes. |
| 30. Avant-porte du château. | 35. Tour du Major. |
| 31. Tour Peinte, Guette. | 36. Tour du Degré. |
| 32. Tour Saint-Paul. | 54. Barbacane intérieure du château. |
-

ÉGLISE DE SAINT-NAZAIRE

ANCIENNE CATHÉDRALE.

Cette église se compose d'une nef dont la construction remonte à la fin du XI^e siècle ou au commencement du XII^e, et d'un transept avec abside et chapelles, datant du commencement du XIV^e siècle.

Nous n'entreprendrons pas une discussion sur les édifices qui ont pu précéder l'église que nous voyons aujourd'hui, et dont les parties les plus anciennes ne remontent pas au delà de l'année 1090. Nous n'essayerons pas davantage de pénétrer les motifs qui firent reconstruire le sanctuaire, le transept et les chapelles au commencement du XIV^e siècle, les documents historiques faisant absolument défaut. Mais, ce qui est certain, c'est que ces constructions du XIV^e siècle ont été relevées sur les fondations romanes retrouvées partout, et notamment dans la crypte du XI^e siècle que nous avons découverte sous le sanctuaire, en 1857, et qui fut alors déblayée. Seules, les voûtes de cette crypte avaient été détruites pour abaisser le sol de ce sanctuaire au XIV^e siècle. Elles ont été remplacées par un plafond de pierre qui laisse apercevoir les anciennes piles et les murs percés de petites baies.

La nef romane présente une disposition qui a été adoptée assez fréquemment dans les églises provençales et du bas Languedoc. La voûte centrale, en berceau avec arcs-doubleaux, est contre-butée par les voûtes également en berceau, couvrant les collatéraux très-étroits. Cette nef n'est donc éclairée que par les fenêtres des murs latéraux. Une porte plein cintre, datant du commencement du XII^e siècle, s'ouvre dans le bas-côté nord; car autrefois la façade occidentale de la nef, ainsi que nous l'avons dit précédemment, était voisine des remparts et contribuait à leur défense. Sa base était seulement percée d'une très-petite porte qui s'ouvrait dans un couloir dont on aperçoit les amorces.

Vers 1260 fut accolée au flanc sud du transept roman, une chapelle dont le sol est au niveau du pavé de l'ancien cloître, c'est-à-dire à 2 mètres environ au-dessous du sol de l'église. Cette chapelle renferme le tombeau de l'évêque Radulphe, dont l'inscription donne la date de 1266, comme étant celle de la mort du prélat. C'est sur les instances de cet évêque que les habitants des faubourgs de la cité, proscrits à la suite du siège entrepris par le vicomte Raymond de Trincavel, furent autorisés à rebâtir leur ville de l'autre côté de l'Aude. Ce tombeau est un monument fort intéressant, bien que la figure du personnage, traitée en bas-relief, soit médiocre; le simulacre du sarcophage qui la porte donne une série de figurines d'une conservation parfaite, représentant les chanoines de la cathédrale dans leur costume de chœur. Ce soubassement est intact, car le sol de la chapelle ayant été relevé au niveau de celui du transept, les parties inférieures du monument sont restées enterrées pendant des siècles et ont été ainsi préservées des mutilations. Le chœur, le transept et les chapelles ont été élevés sous l'épiscopat de Pierre de Roquefort, de 1300 à 1320. Le plan roman a été suivi dans la construction de cette partie de l'église, et c'est pourquoi les deux bras de ce transept présentent une disposition originale qui appartient seulement à quelques édifices de l'école romane du Midi, antérieure au XIII^e siècle.

En effet, sur chacun de ces bras de la croix s'ouvrent trois chapelles orientées, séparées seulement par des claires-voies au-dessus d'une arcature de soubassement aveugle. Quatre des piliers qui forment la séparation de ces chapelles sont cylindriques comme pour rappeler ceux de la nef du XII^e siècle.

L'évêque Pierre de Roquefort sembla vouloir faire de sa cathédrale de Saint-Nazaire, si modeste comme étendue, un chef-d'œuvre d'élégance et de richesse. Contrairement à ce que nous voyons à Narbonne, où la sculpture fait complètement défaut, l'ornementation est prodiguée dans l'église de Saint-Nazaire. Les verrières, immenses et nombreuses (car ce chevet et ce transept semblent une véritable lanterne), sont de la plus grande magnificence comme composition et couleur. Le sanctuaire, dont les piliers sont décorés des statues des Apôtres, était entièrement peint. Les deux chapelles latérales de l'extrémité de la nef, au nord et au sud, ne furent

probablement élevées qu'après la mort de Pierre de Roquefort, car elles ne se relient point au transept comme construction, et, dans l'une d'elles, celle du nord, est placé, non pas après coup, le tombeau de cet évêque, l'un des plus gracieux monuments du XIV^e siècle que nous connaissions.

Les grands vents du sud-est et de l'ouest qui règnent à Carcassonne avaient fait ouvrir la porte principale sur le flanc nord de la nef romane; une autre porte est percée dans le pignon du bras de croix nord; et dans l'angle de ce bras de croix est un joli escalier en forme de tourelle saillante. Des deux côtés du sanctuaire, entre les contre-forts, sont disposés deux petits sacraires qui ne s'élèvent que jusqu'au-dessous de l'appui des fenêtres. Ces sacraires sont munis d'armoires doubles, fortement ferrées et prises aux dépens de l'épaisseur des murs. Ils servaient de trésors, car il était l'usage de placer, des deux côtés du maître autel des églises abbatiales ou cathédrales, des armoires destinées à renfermer les vases sacrés, les reliquaires et tous les objets précieux.

Outre les tombeaux des évêques Radulphe et Pierre de Roquefort on voit, sur les parois du sanctuaire, côté de l'évangile, un beau tombeau en albâtre d'un évêque dont la statue est couchée sur un sarcophage et que l'on dit être Simon Vigor, archevêque de Narbonne, mort à Carcassonne en 1575. Ce tombeau et la statue datant du XIV^e siècle ne peuvent, par conséquent, être attribués à ce prélat. Nous signalerons une autre erreur. On a placé dans l'église de Saint-Nazaire une dalle funéraire que l'on donne comme ayant appartenu au tombeau du fameux Simon de Montfort. D'abord le tombeau de Simon de Montfort fut élevé près de Montfort-l'Amaury, dans l'église de l'abbaye des Hautes-Bruyères, et, s'il y eut jamais à Carcassonne un monument dressé à sa mémoire, après la levée du siège de Toulouse, ce ne pourrait être une dalle funéraire. Puis la gravure de cette dalle, l'inscription, sont tracées par un faussaire ignorant et inhabile. Toutefois, cette dalle ayant été retrouvée, dit-on, sans qu'on ait su exactement où et comment, et donnée à l'église de Saint-Nazaire, nous n'avons pas cru devoir la rejeter.

On voit, incrusté dans la muraille de la chapelle de droite, un fragment d'un bas-relief d'un intérêt plus sérieux en ce qu'il présente l'attaque d'une place forte. Ce fragment, quoique d'un travail très-grossier, date de la

première moitié du XIII^e siècle. L'assaillant essaye de forcer les lices d'une ville entourée de murailles, et les assiégés font jouer un mangonneau. On a cru voir dans ce bas-relief une représentation de la mort de Simon de Montfort, tué devant les murs de Toulouse par la pierre d'un engin servi par des femmes, sur la place de Saint-Sernin. L'hypothèse n'a rien d'invraisemblable, ce bas-relief datant de l'époque de ce siège, et des anges enlevant dans les airs l'âme d'un personnage, sous la forme humaine, qui peut bien être celle de Simon de Montfort.

Parmi les plus belles verrières qui décorent les fenêtres de la cathédrale de Saint-Nazaire, il faut citer celle de la première chapelle près du sanctuaire, côté de l'épître, et qui représente le Christ en croix, avec la tentation d'Adam, des prophètes tenant des phylactères sur lesquels sont écrites les prophéties relatives à la venue et à la mort du Messie. Ce vitrail, comme entente de l'harmonie des tons, est un des plus remarquables du XIV^e siècle. Toutes les autres verrières à sujets légendaires datent de cette époque. Mais dans le sanctuaire, il existe deux fenêtres garnies, au XVI^e siècle, de vitraux d'une grande valeur qui appartiennent à la belle école toulousaine de la Renaissance. Les grisailles sont modernes et ont été fabriquées à l'aide des fragments anciens qui existaient encore. Les vitraux des deux roses et des deux chapelles de la nef sont anciens et ont été simplement restaurés avec le plus grand soin.

La sacristie, jointe à la chapelle de l'évêque Radulphe, a été construite en même temps que cette chapelle, puis réparée au XV^e siècle.

INTÉRIEUR DE LA CITÉ.

Il n'existe plus, dans l'intérieur de la cité, que quelques débris des maisons anciennes et trois puits. L'un large, avec belle margelle surmontée de trois piliers, margelle et piliers qui datent du XIV^e siècle. Ce puits a été creusé dans le roc dès une époque très-ancienne et est comblé aujourd'hui; l'autre, beaucoup plus étroit, dont la margelle date du XV^e siècle, le troisième, dans le cloître de Saint-Nazaire. Il devait exister des citernes dans la cité, car ces trois puits et ceux établis dans quelques-unes des tours, ainsi qu'on l'a vu, ne pouvaient suffire aux besoins de la garnison et des habitants. Une seule de ces citernes a été découverte par nous; elle est creusée sous la montée de la porte de l'Aude, entre les deux enceintes. On y descend par un escalier, pratiqué dans l'épaisseur du mur de la première enceinte, et on pouvait puiser l'eau qu'elle contenait par un regard avec margelle que l'on voit le long de ce mur en montant à la porte de l'Aude. Cette citerne est aujourd'hui comblée en partie: elle devait être alimentée par les eaux de pluies recueillies entre la porte de l'Aude et le cloître de Saint-Nazaire, et peut-être par une source qui aujourd'hui ne donne que très-peu d'eau.

On voit encore, accolés aux remparts intérieurs, des logis qui ont été élevés en même temps que les défenses et qui étaient probablement destinés à contenir des postes et des commandants supérieurs. Ces restes sont apparents: à la porte Narbonnaise, face intérieure de gauche, derrière les tours n^{os} 51, 52, 48 et 44, à l'intérieur de la porte de l'Aude et derrière la tour n^o25.

Une petite église existait le long des murailles, près de la porte Narbonnaise; c'était l'église de Saint-Sernin, dont la tour n^o53 formait l'abside. Au XV^e siècle, une fenêtre à meneaux fut ouverte dans cette abside, à travers la maçonnerie visigothe. L'église fut démolie pendant le dernier siècle; elle était de construction romane.

Cette description sommaire de la cité de Carcassonne peut faire comprendre l'importance de ces restes, l'intérêt qu'ils présentent et combien il importait de ne pas les laisser périr. L'église de Saint-Nazaire a été complètement restaurée par les soins de la Commission des monuments historiques. Ces travaux, entrepris en 1844, n'ont été terminés qu'en 1860. Toutes les tours de l'enceinte intérieure, découvertes depuis un grand nombre d'années, et particulièrement celles qui sont voûtées, avaient beaucoup souffert des intempéries de l'atmosphère. Longtemps ces ruines ont été abandonnées aux habitants de la cité, qui ne se faisaient pas faute d'enlever les matériaux des parapets et des chemins de ronde à leur portée, et de se servir des tours comme de dépôts d'immondices. La circulation, sur le chemin de ronde, était très-difficile. Sur le front sud, un grand nombre de maisons et de baraques s'adossaient aux remparts. Ces maisons, qui composent ce qu'on appelle encore aujourd'hui le quartier des Lices, sont occupées par une population pauvre de tisserands qui vivent dans des rez-de-chaussée humides, pêle-mêle avec des animaux domestiques.

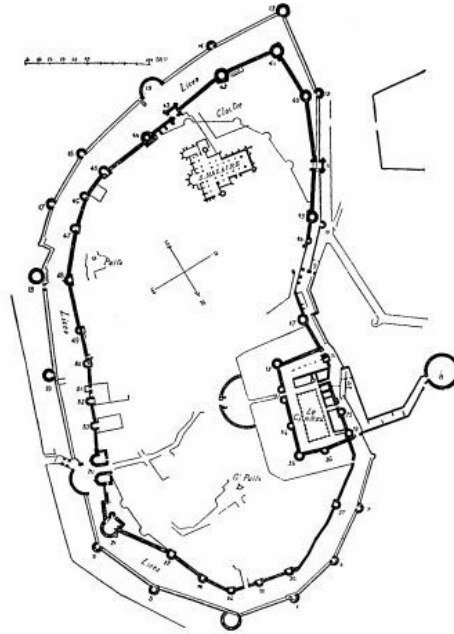
Depuis 1855, des travaux de restauration, et principalement de consolidation et de couverture des tours, ont été entrepris dans la cité de Carcassonne, sous la direction supérieure de la Commission des monuments historiques.

Chaque année, depuis cette époque, des crédits sont ouverts pour restaurer les parties de l'enceinte qui souffrent le plus et qui présentent le plus d'intérêt. Déjà la plupart des tours de l'enceinte intérieure sont couvertes comme elles l'étaient jadis. Des pans de mur qui menaçaient ruine, particulièrement du côté de la porte de l'Aude, ont été remontés et consolidés, les chemins de ronde sont praticables. De son côté, l'administration de la guerre a mis quelques fonds à notre disposition, et tous les ans le Conseil général de l'Aude et la ville de Carcassonne accordent des crédits qui sont spécialement affectés aux acquisitions des maisons adossées encore aux remparts.

Bien que les crédits disponibles soient faibles chaque année, cependant le résultat obtenu est considérable et les nombreux étrangers qui visitent aujourd'hui la cité de Carcassonne peuvent se faire une idée exacte du

systeme de defense employe dans les fortifications des diverses epoques du moyen age.

Je ne sache pas qu'il existe nulle part en Europe un ensemble aussi complet et aussi formidable de defense des VI^e, XII^e et XIII^e siecles, un sujet d'etude aussi interessant, et une situation plus pittoresque. Tous ceux qui tiennent a nos anciens monuments, qui aiment et connaissent l'histoire de notre pays, desirent voir achever cette restauration, et deja, dans le Midi, la cite de Carcassonne, a peine visitee autrefois, est devenue le point d'arret de tous les voyageurs.



Plan général de la Cité. (agrandir)

NOTES:

[1] Des fouilles nous ont permis de reconnaître les fondations de cette enceinte sur les points où elle a été supprimée, à la fin du XIII^e siècle, pour augmenter le périmètre de la cité.

[2] Sous le commandement de Moussa ben-Nossaïr.

[3] Le rapport du sénéchal Guillaume des Ormes, et le récit de Guillaume de Puy-Laurens ont été publiés et annotés par M. Douët d'Arcq, dans la *Biblioth. de l'École des Chartes*, 2^e série, tome II, p. 363.

[4] Reconstituée sous saint Louis.

[5] Toutes les défenses du château datent du XII^e siècle sauf celles du front sud.

[6] Sorte de petit blokaus en charpente.

[7] Le tombeau de cet évêque est dans la petite chapelle bâtie à l'extrémité du bras de croix sud de l'église de Saint-Nazaire.

[8] *Hist. des Antiq. et comtes de Carcassonne*, G. Besse, citoyen de Carcassonne, Béziers, 1645. «Ces lettres, dit Besse, furent exécutées par le seneschal, *pridie nonas Aprilis*, c'est-à-dire le 4 avril 1247, et, avec l'acte de leur exécution, se trouvent avoir été transcrites en langage du pays, dans le livre manuscrit des coutumes de Carcassonne.

[9] On a vu que le sénéchal Guillaume des Ormes se félicite d'avoir pu reprendre le faubourg de Graveillant, dans lequel se trouvait une provision de bois qui fut très-utile aux assiégés.

[10] Au château de Coucy, bâti au commencement du XIII^e siècle, on voit naître les machicoulis de pierre destinés à remplacer les hourds de bois. Là, ce sont déjà de grandes consoles de pierre qui portaient le hourd de bois.

[11] Lices, espace compris entre les deux enceintes d'une place.

[12] À Toulouse, assiégé par Simon de Montfort, les habitants augmentent sans cesse les défenses de la ville:

«E parec ben a lobra e als autres mestiers
Que de dins et defora ac aitans del obriers
Que garniron la vila els portals els terriers,
Els murs e las bertrescas els cadafals doblers
Els fossatz e las lissas els pons els escaliers
E lains en Toloza ac aitans carpentiers.»

Ces *cadafals doblers* sont des hourds doubles. Voyez *Poëme de la Croisade contre les Albigeois*, Collection des documents inédits de l'*Hist. de France*.

[13] Dans la figure 12, la coupe transversale est tracée en A. En I est l'extrémité du pont fixe; en B, le fossé couvert par un pont volant; en C, la première herse avec son treuil en E; en D, la deuxième herse avec son treuil en F; en G, les trous des hourds. En H est tracée la coupe longitudinale sur le passage et les salles voûtées.

[14] Du chemin de ronde, les charpentiers faisaient couler par le trou inférieur une première pièce A, puis une seconde pièce B, en bascule. L'ouvrier, passant par le créneau, se mettait à cheval sur cette seconde pièce B, ainsi que l'indique le détail perspectif B', puis faisait entrer le lien C dans son embrèvement. La tête de ce lien était réunie à la pièce B par une cheville; un potelet D, entré de force par derrière, roidissait tout le système. Là-dessus, posant des plats-bords, il était facile de monter les doubles poteaux E entre lesquels on glissait les madriers servant de garde antérieure, puis on assujettissait la toiture qui couvrait le hourd et le chemin de ronde, afin de mettre les défenseurs à l'abri des projectiles lancés à toute volée. Des entailles G, ménagées entre les madriers, permettaient de viser.

[15] Notre figure 12 fait voir en C la barbacane du côté de la ville avec sa porte en A; en O, la porte du château; en L, la grande cour; en P, le logis contenant les cuisines; en M, la deuxième cour avec le portique N sur lequel est établie la grande salle; en Q et R, les logis, donjons, en D, la grande barbacane, et en X et Y les tours du XII^e siècle.

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK LA CITÉ DE
CARCASSONNE ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE

THE FULL PROJECT GUTENBERG™ LICENSE

PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual

work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg™ License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in

the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of

exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.

- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg work, (b)

alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg

Project Gutenberg is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg's goals and ensuring that the Project Gutenberg collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 41 Watchung Plaza #516, Montclair NJ 07042, USA, +1 (862) 621-9288. Email contact links and up

to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate.

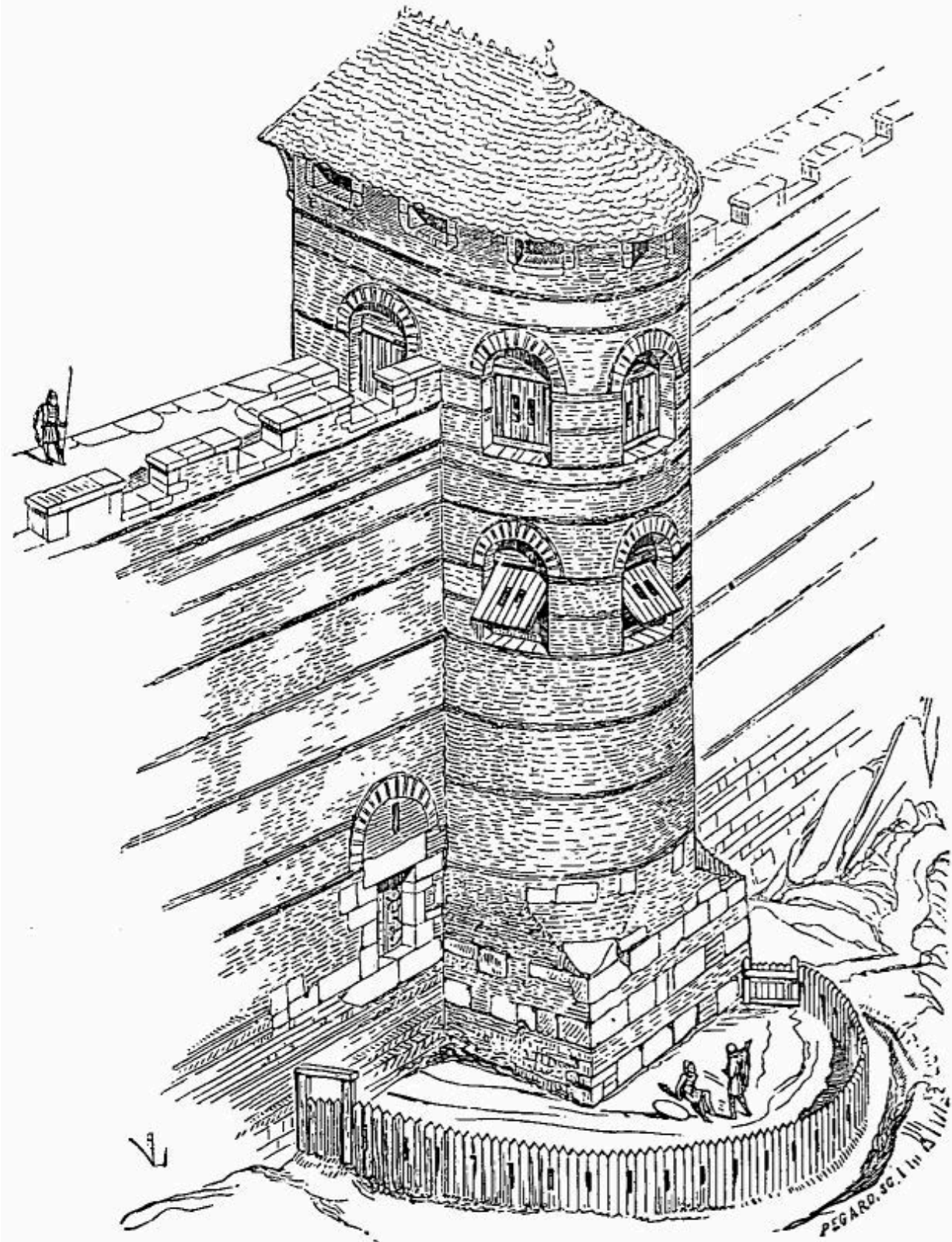
Section 5. General Information About Project Gutenberg electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg eBooks with only a loose network of volunteer support.

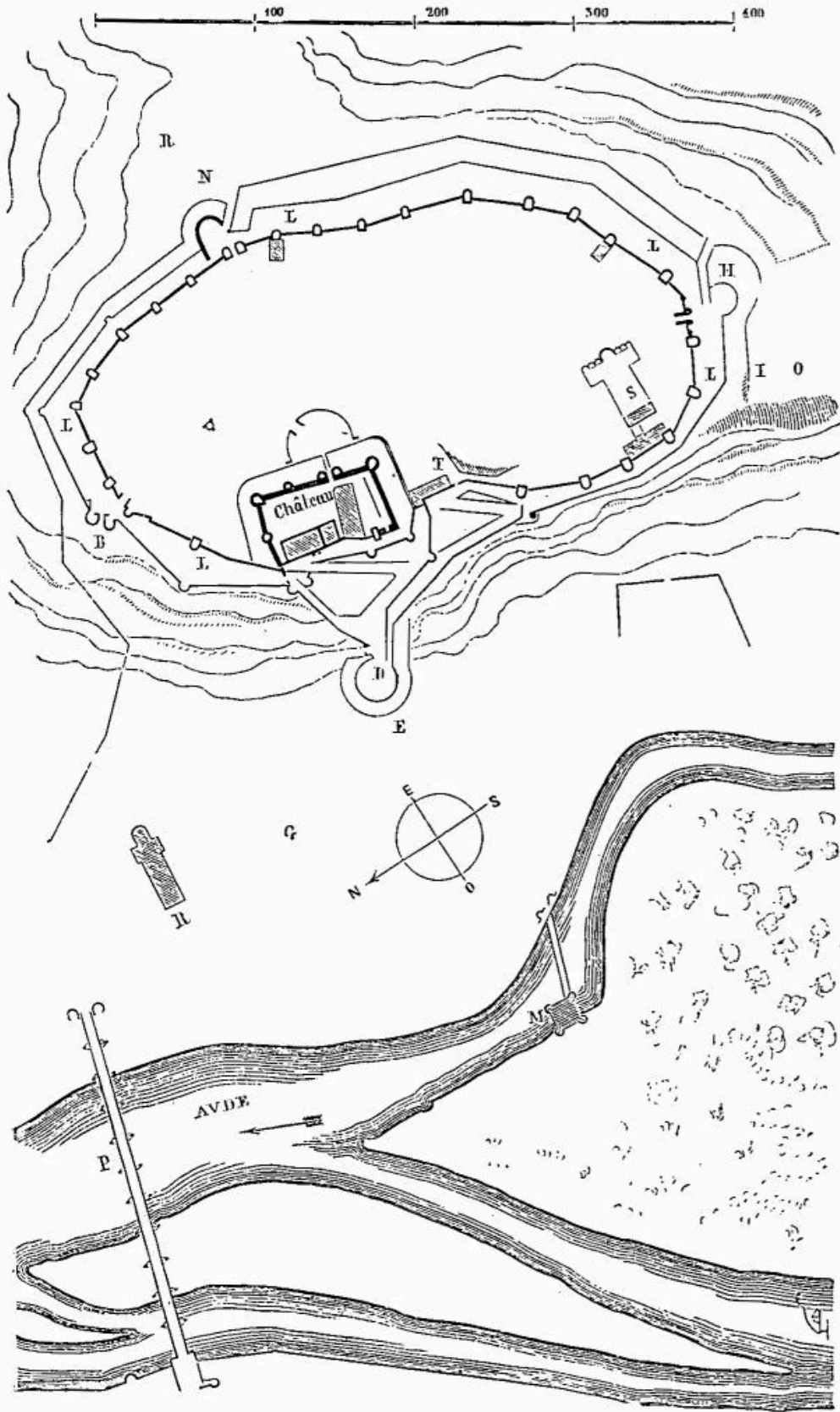
Project Gutenberg eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility:
www.gutenberg.org.

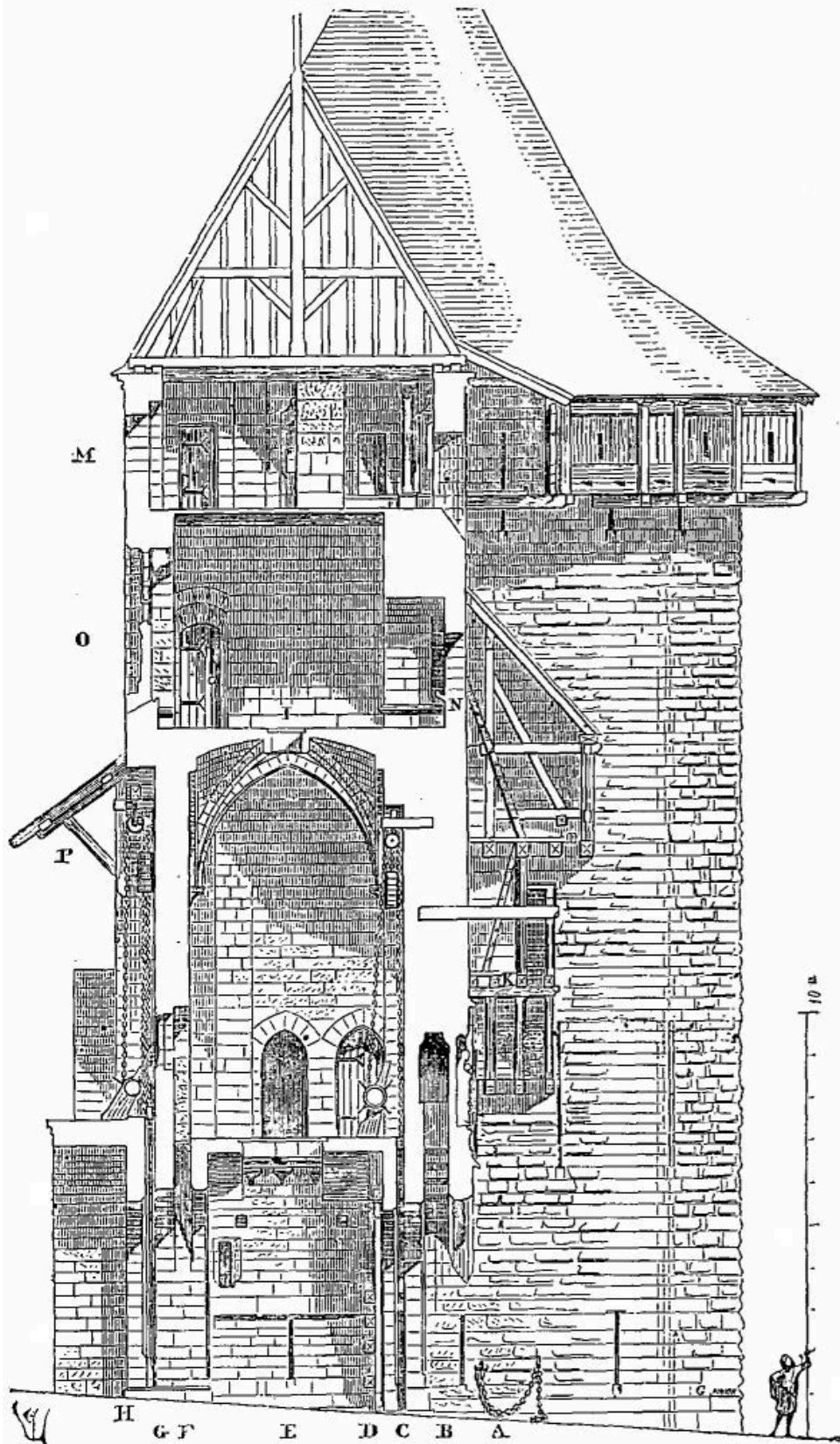
This website includes information about Project Gutenberg, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.



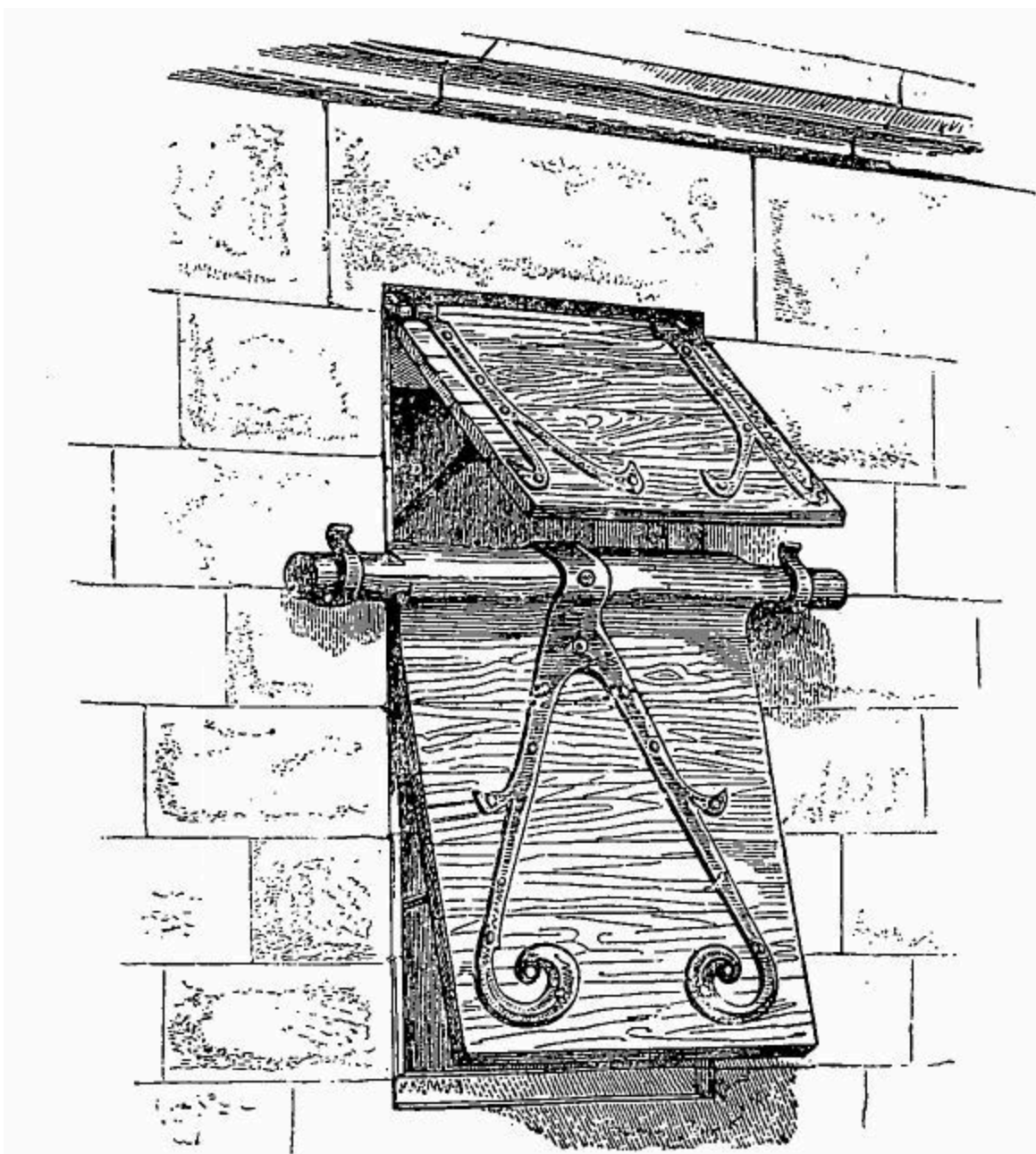
[back](#)



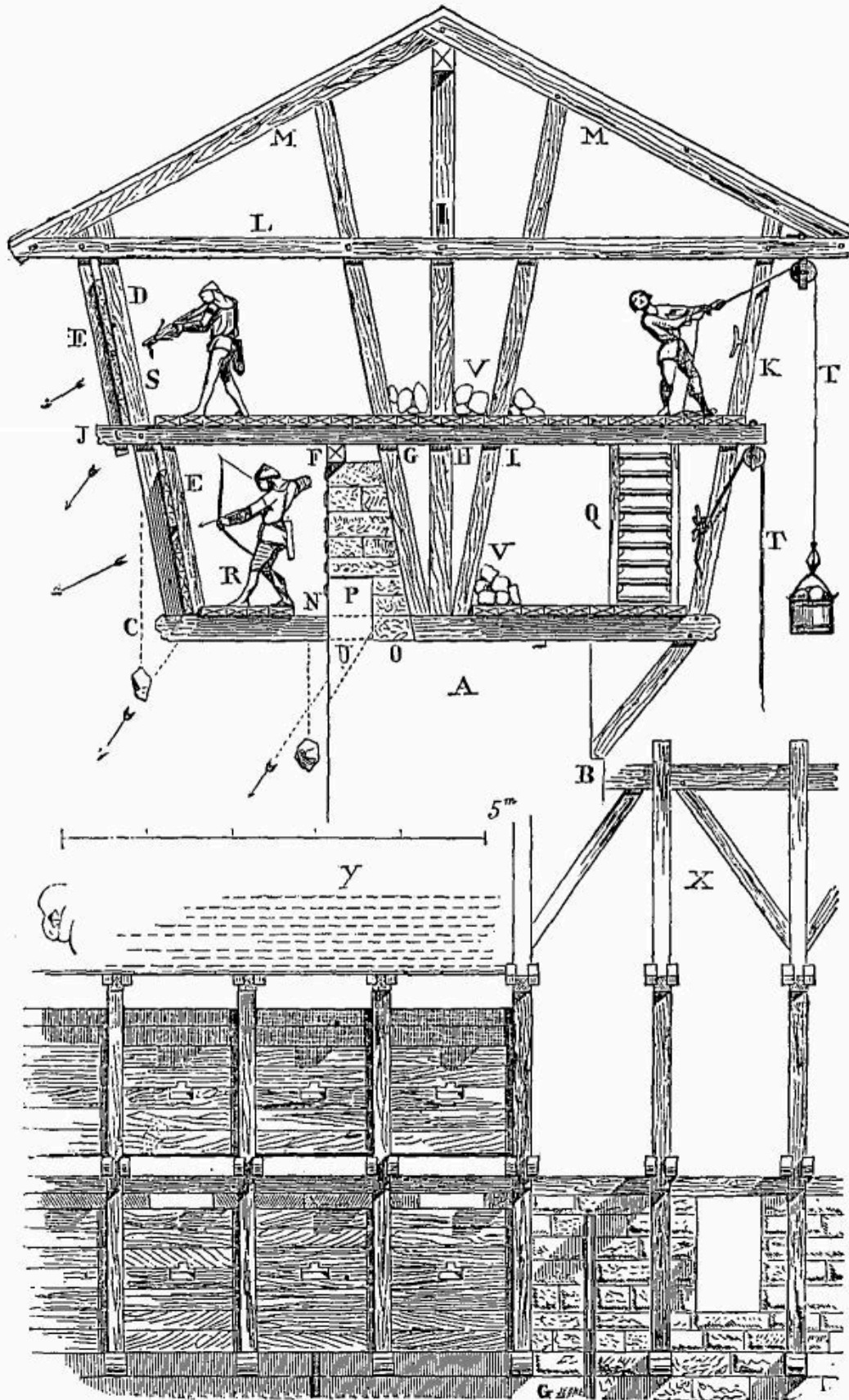
[back](#)



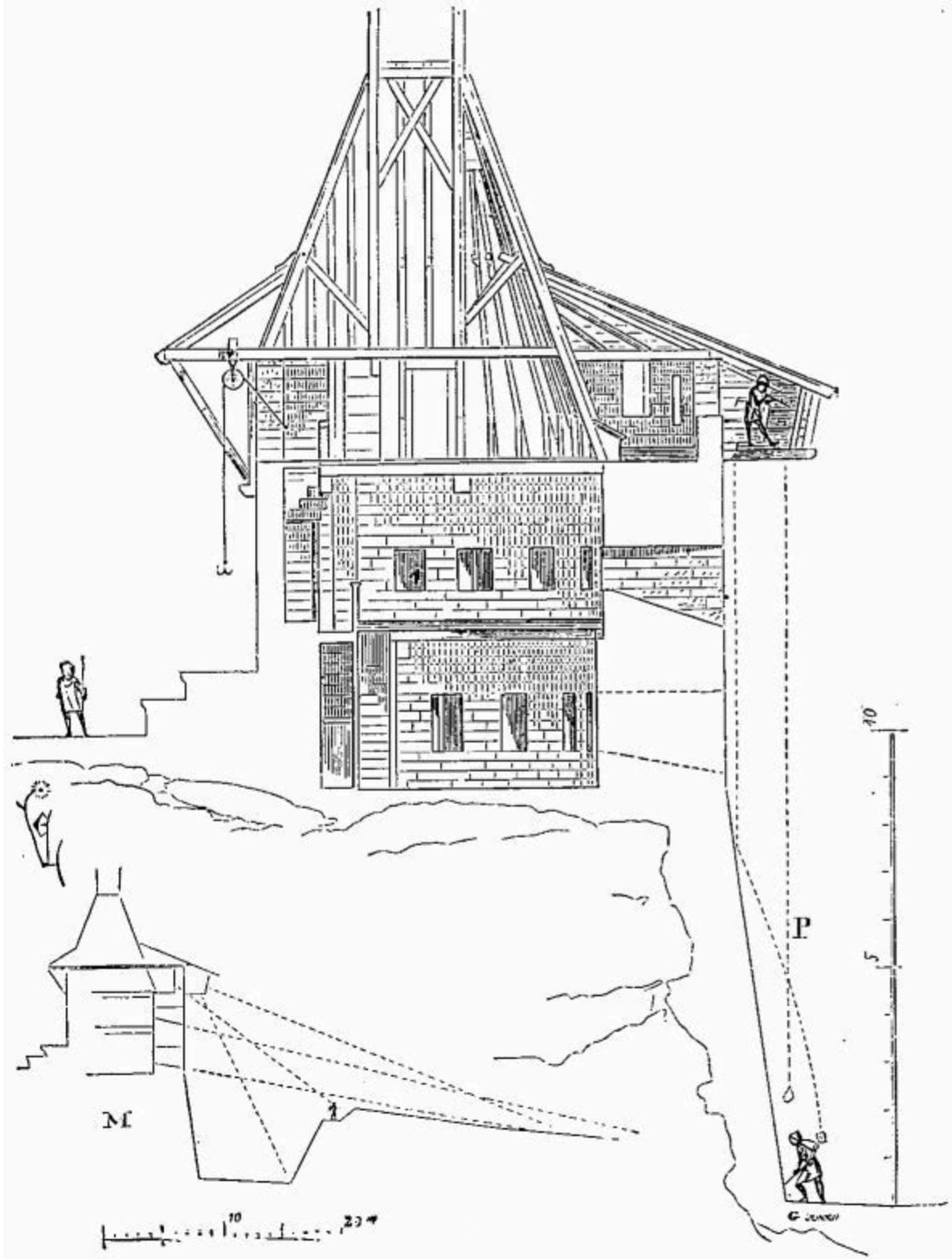
[back](#)



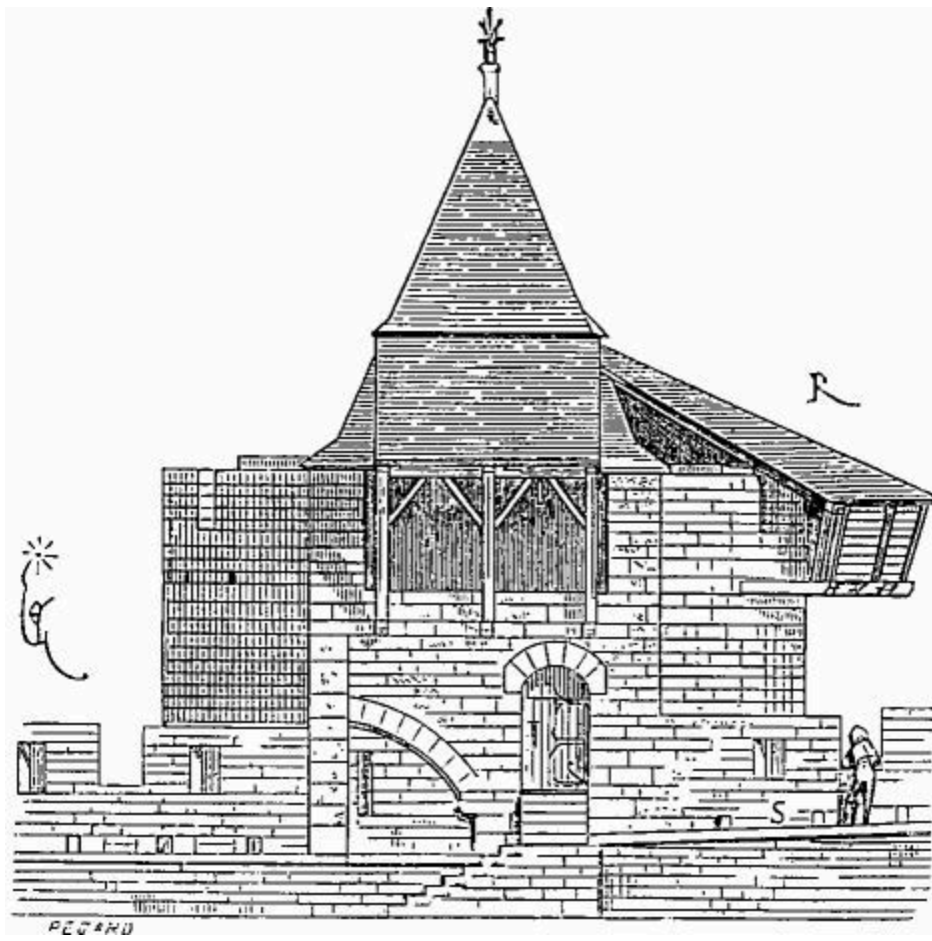
[back](#)



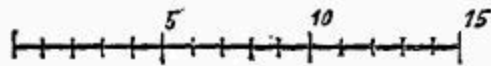
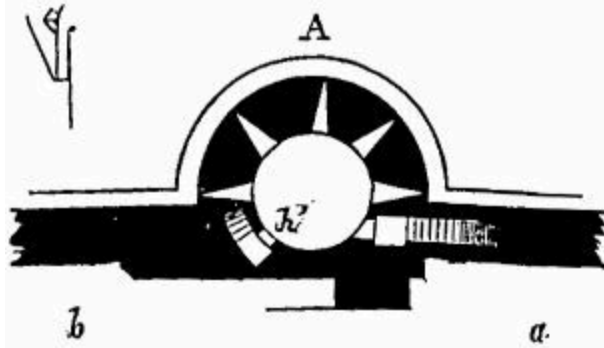
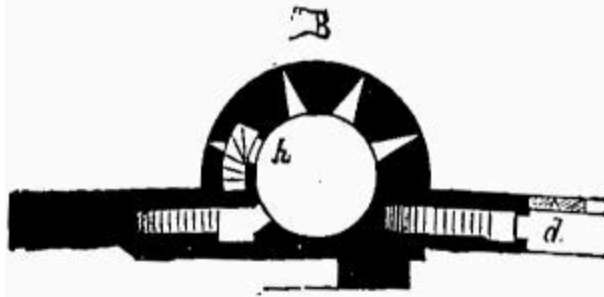
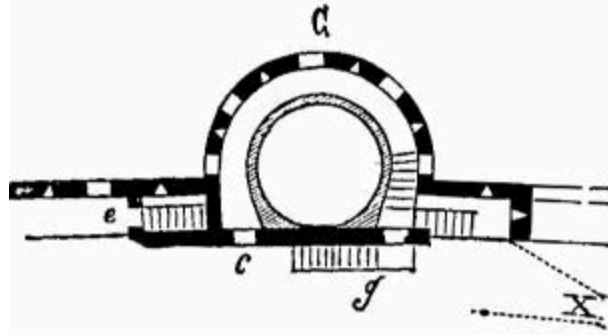
[back](#)



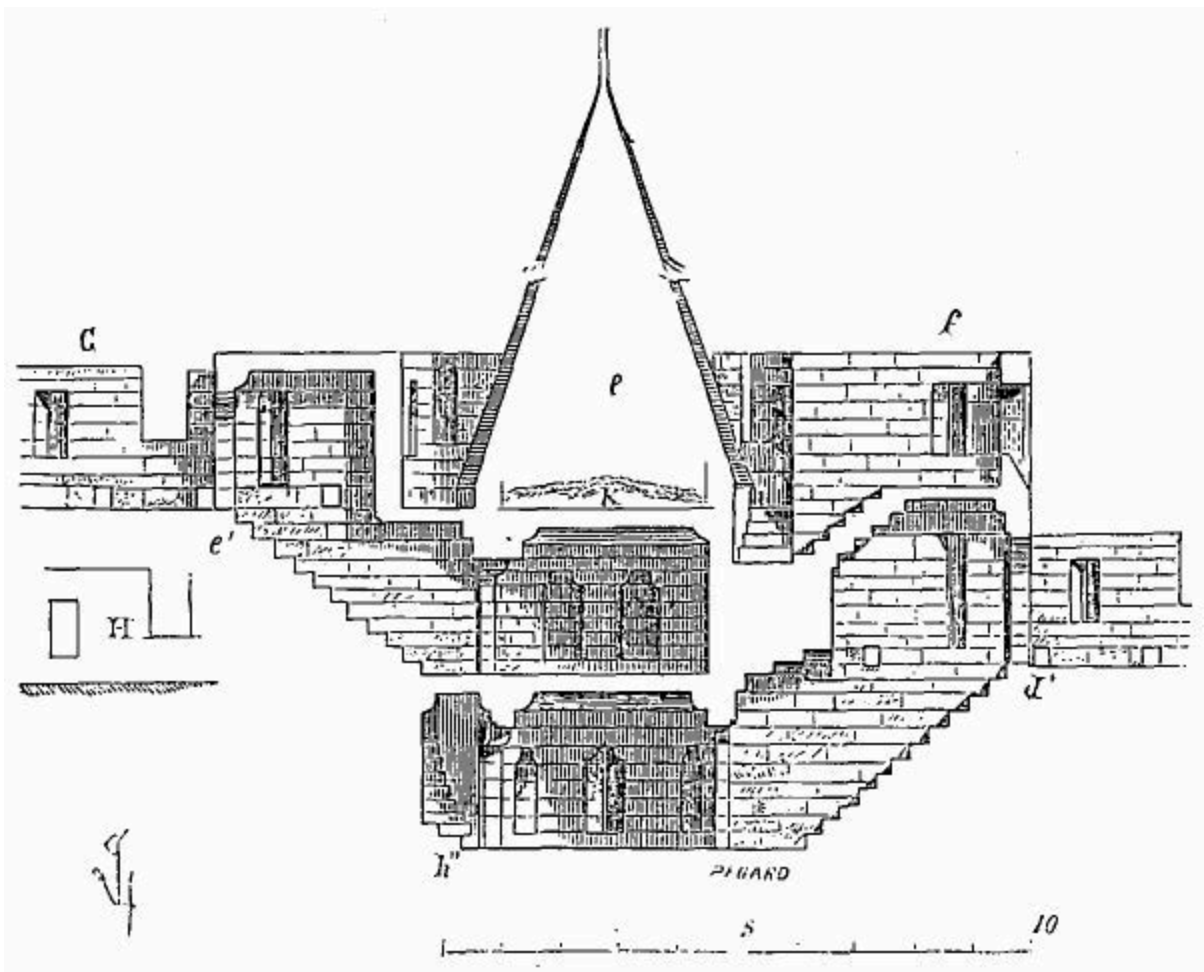
[back](#)



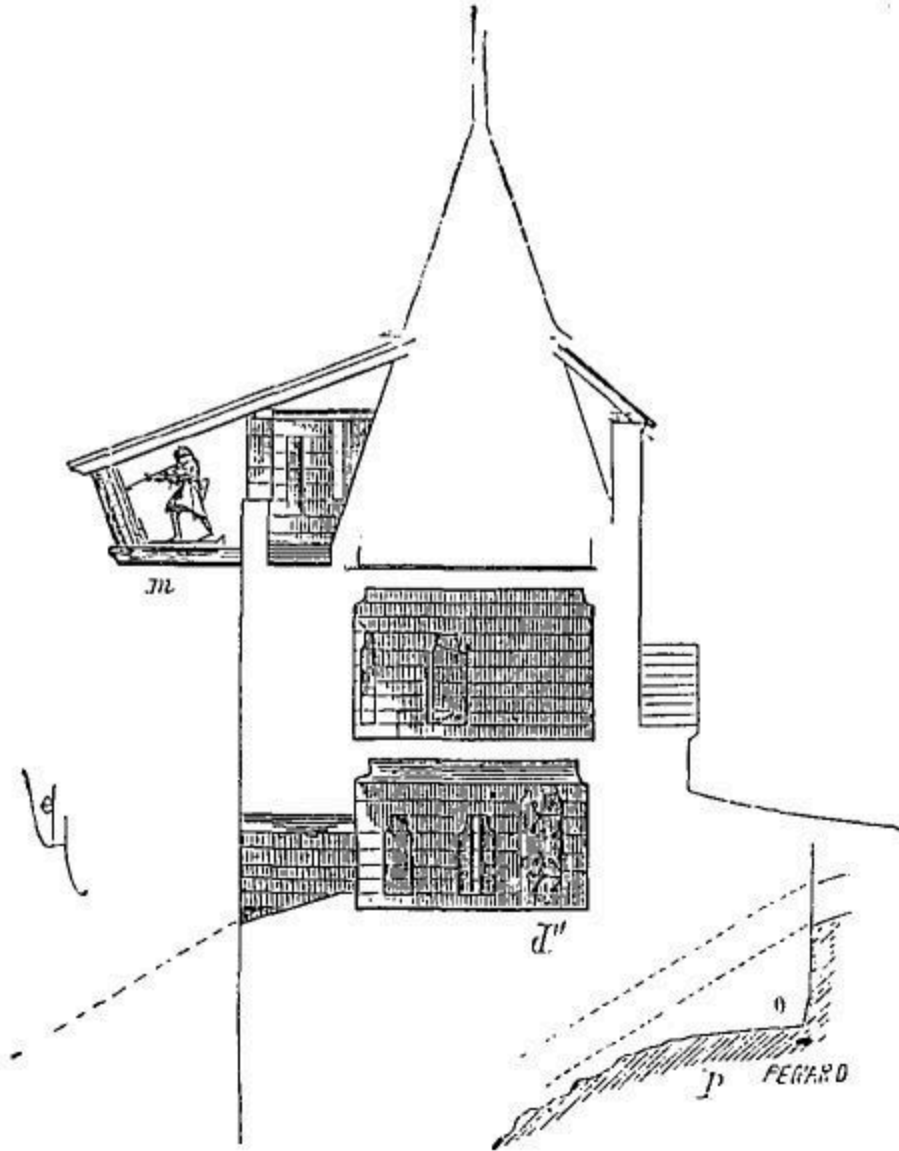
[back](#)



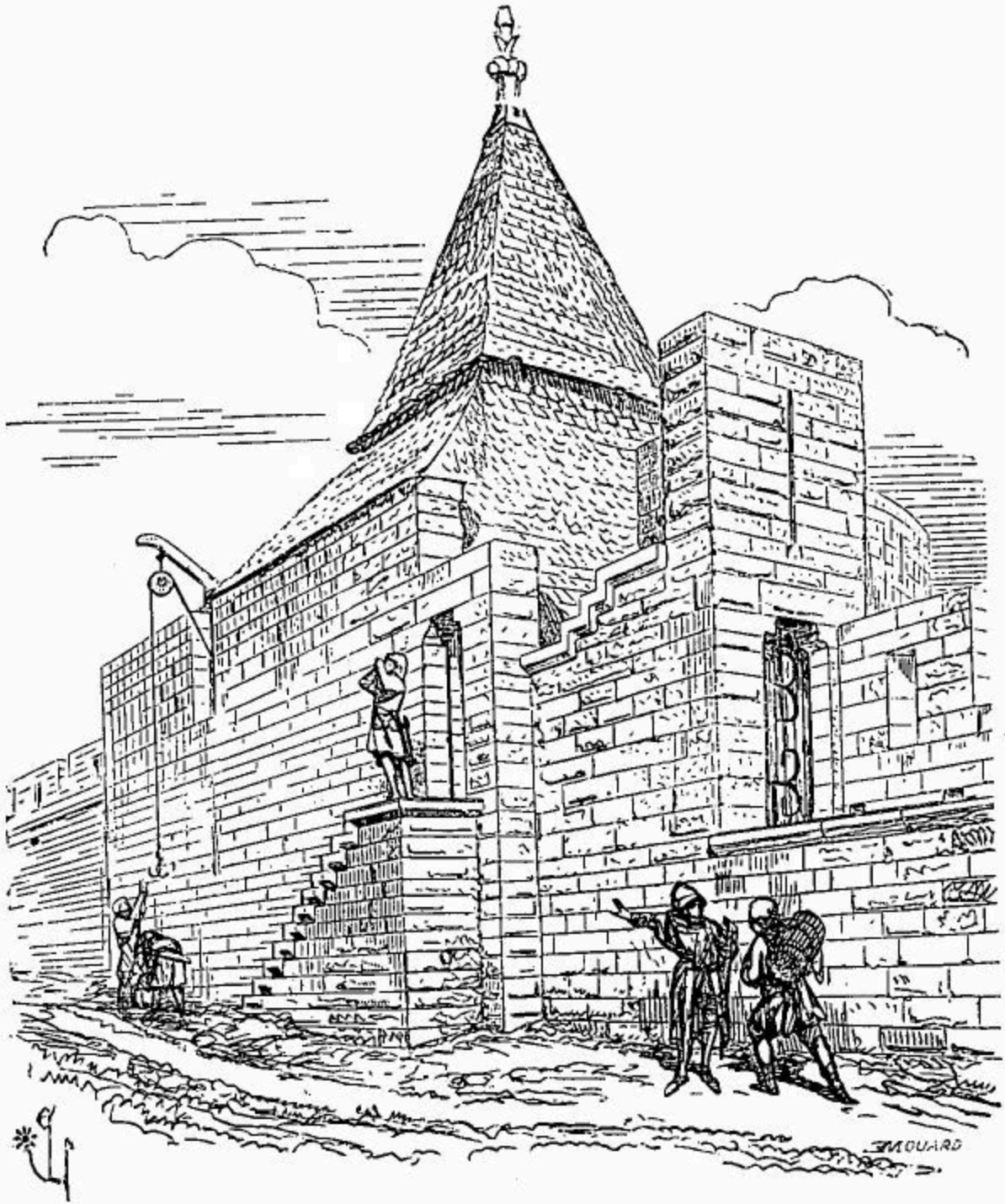
[back](#)



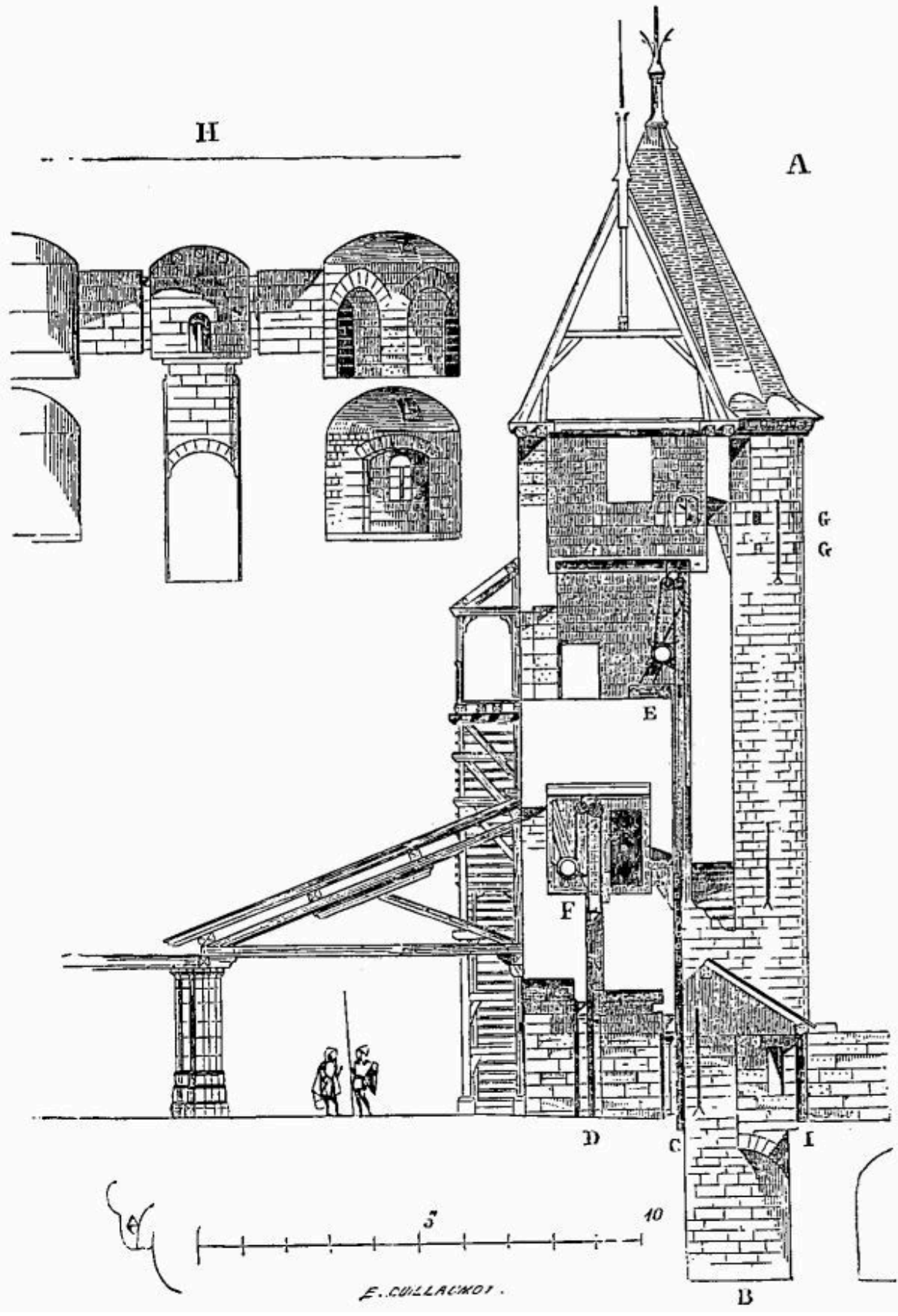
[back](#)



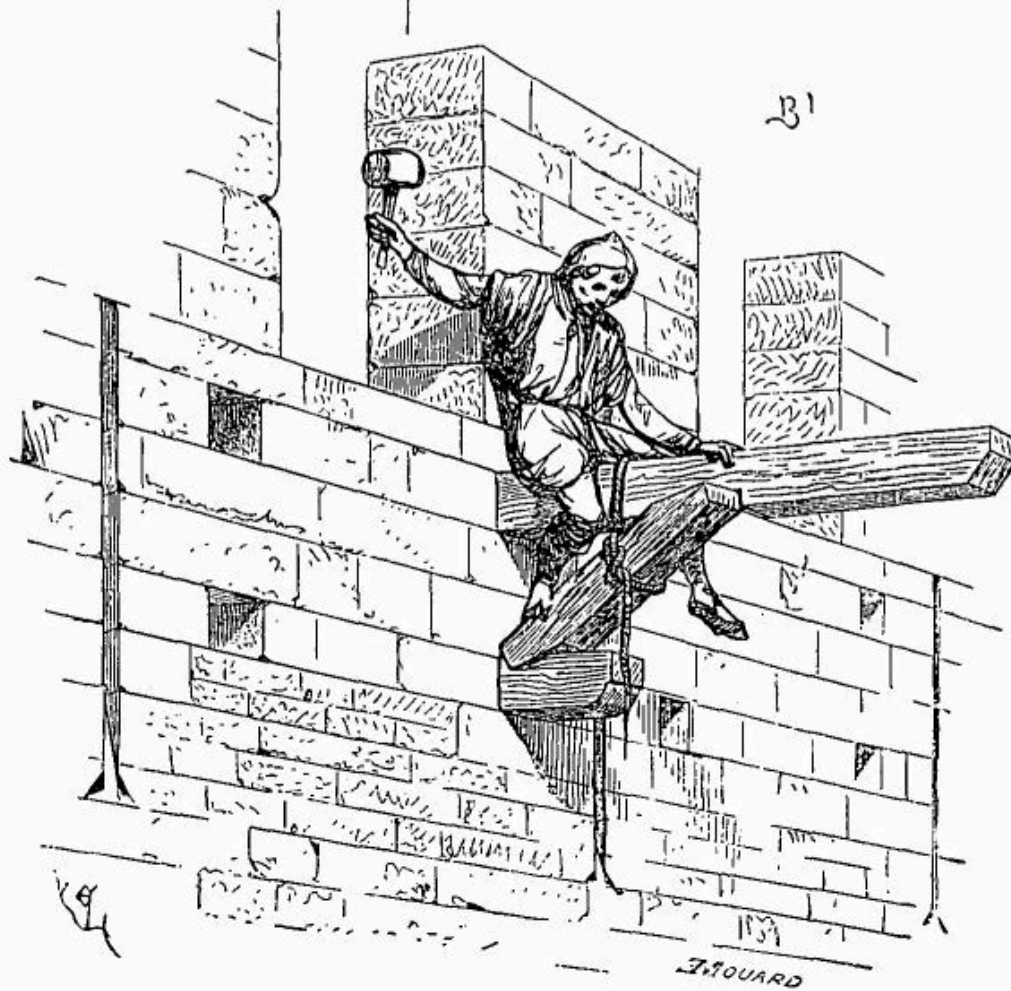
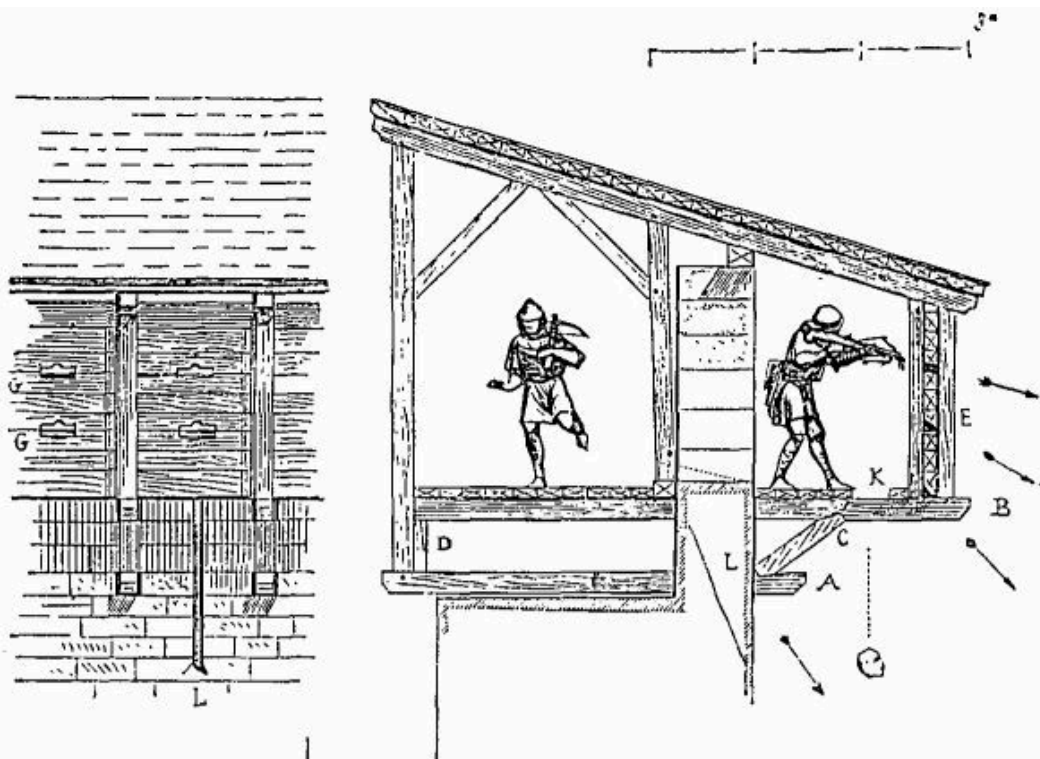
[back](#)



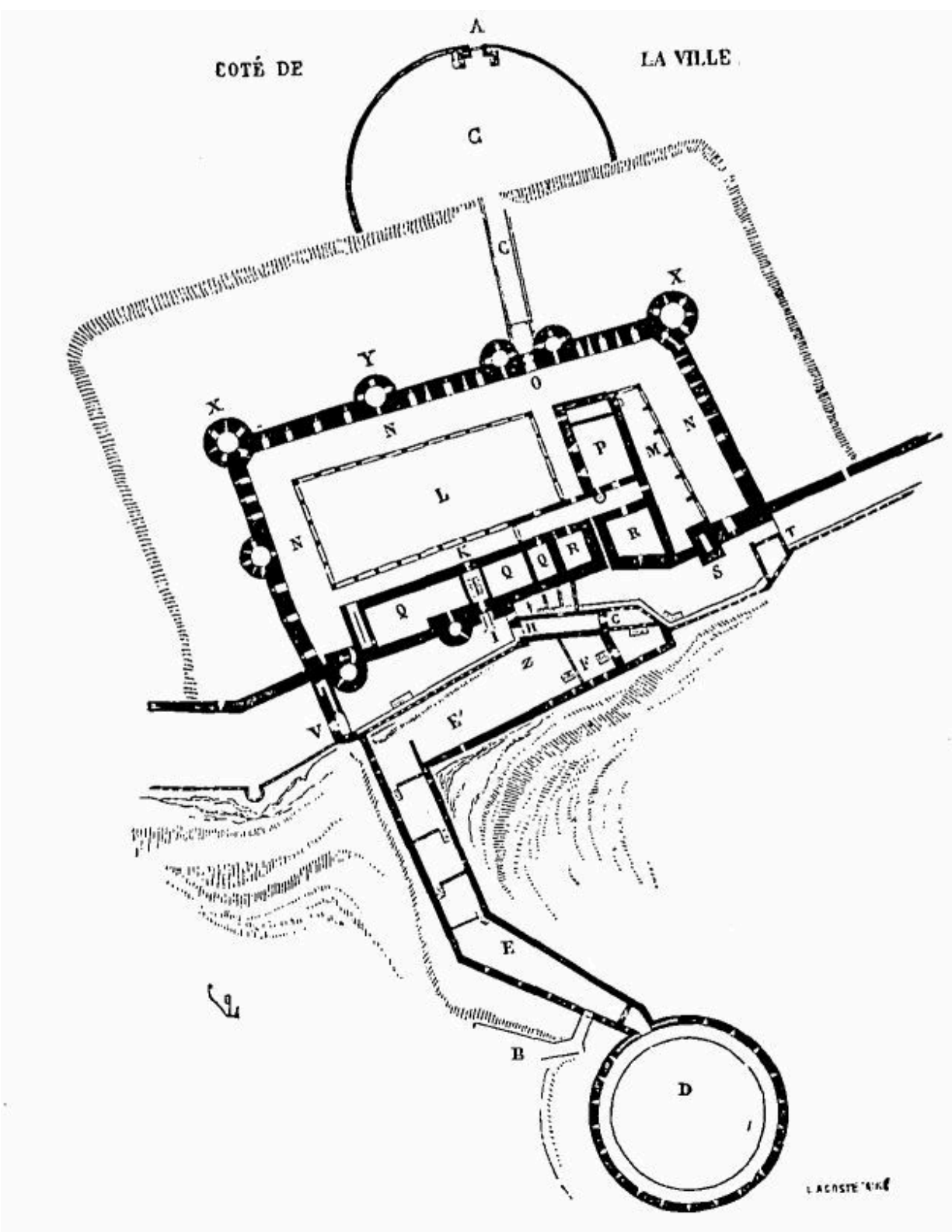
[back](#)



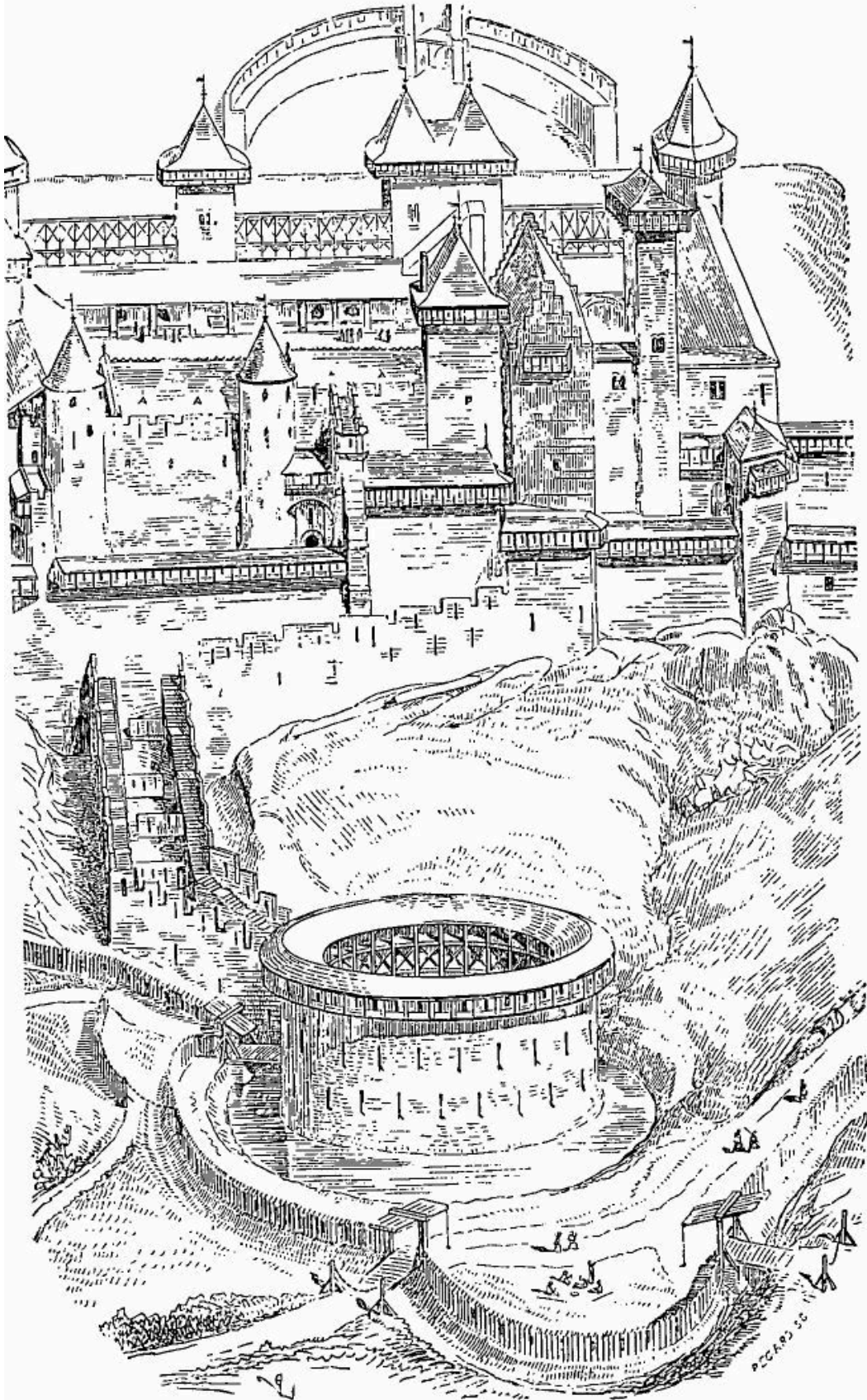
[back](#)



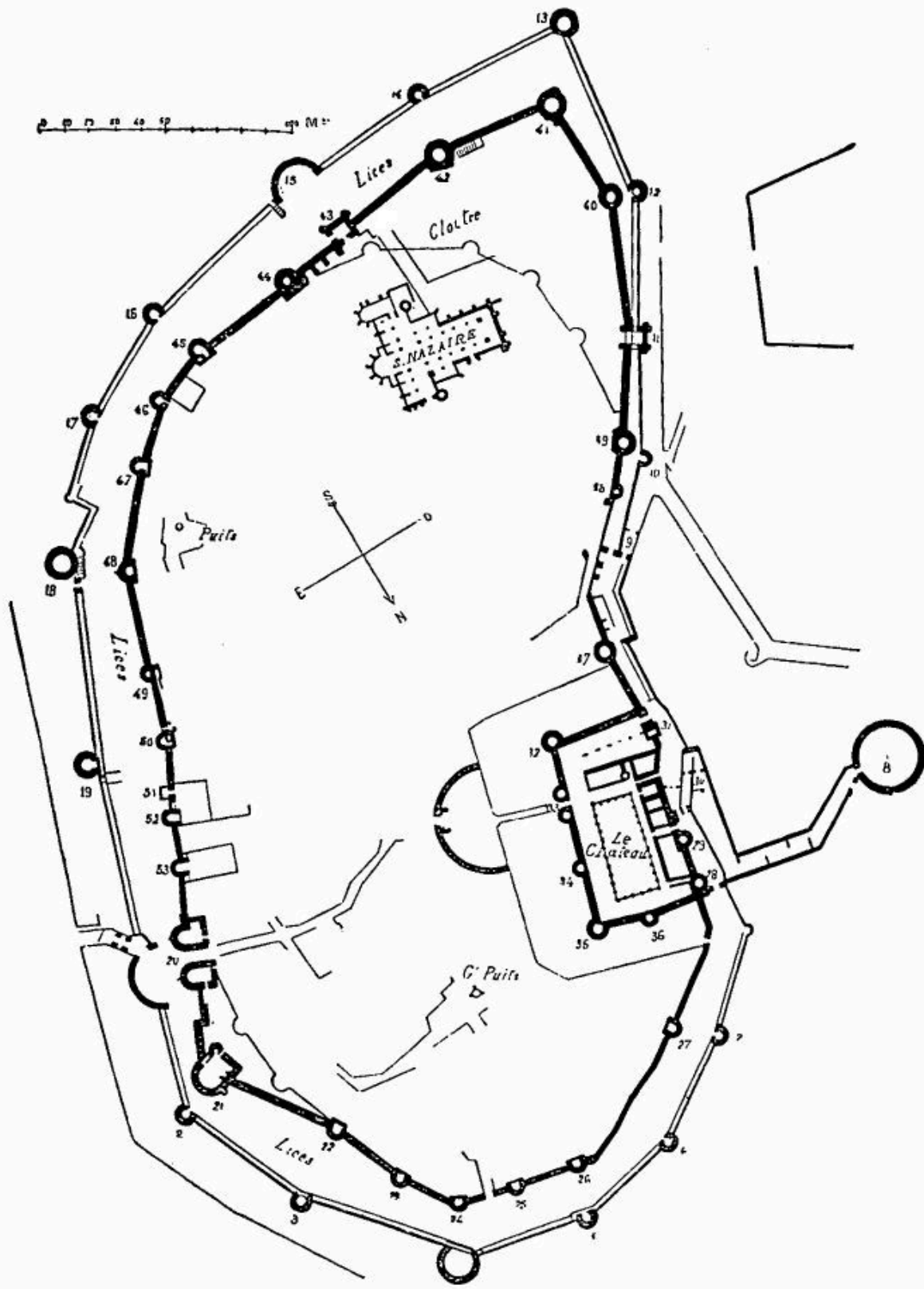
[back](#)



[back](#)



[back](#)



[back](#)